

Nouvelle adresse
Régis Vachon
 O.D.
 Docteur en optométrie
 110 est, Racine
 543-6027
 Chicoutimi

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

4e année No 283

Mardi 6 septembre 1977

24 pages 25 cents

EN BREF

Clôture des fêtes

La ville de Dolbeau a profité de la longue fin de semaine pour procéder à la clôture des Fêtes du cinquantième anniversaire de sa fondation.

En page A 3

Bourassa d'un grand secours

M. Camille Laurin, au cours d'une interview accordée à La Presse Canadienne, a expliqué que l'ancien premier ministre Robert Bourassa avait grandement atténué le choc de la loi 101 en adoptant la loi 22.

En page A 7



Pour l'unité canadienne

La décision de Mme Solange Chaput-Rolland d'accepter de faire partie du groupe de travail sur l'unité canadienne n'a pas été des plus faciles.

En page A 9

Troisième choix constitutionnel

M. Gérald Beaudoin a exprimé l'espoir hier, qu'on offre un 3ème choix, constitutionnel aux Canadiens.

En page A 11

Emeute à la prison

Des gardiens de prison ont dû se servir d'armes à feu pour mettre fin à une rixe survenue à la prison de Dorchester, au Nouveau-Brunswick. Cela n'a pas eu l'air de plaire aux détenus de l'institution.

En page B 9

Fête du travail

Les principaux dirigeants syndicalistes du pays ont célébré la Fête du travail en critiquant le gouvernement et l'industrie.

En page B 10

SPORTS

Victoire importante

Magella Hamel savoure une importante victoire lors de l'Omnium Labatt du Saguenay.

En page B 1

Calculs déjoués

Le trio de Patrick Montuoro déjoue les calculs de bien des observateurs en rapportant la septième édition des Six heures de Notre-Dame-de-La-Doré.

En page B 1

Brillant retour

Ellis Valentine fait sentir son retour au jeu en conduisant les Expos à la victoire contre les Mets de New York.

En page B 3

SOMMAIRE

- Annonces classées B 8
- Bridge B 9
- Décès B 12
- Finance B 6
- Horoscope B 9
- Mots croisés B 8
- Mot mystère A 8
- Patron B 8
- Sports B 1 à B 4
- Télévision A 8

Week-end tragique au S-L-S-J

Quatre noyades, deux victimes de la route et des accidents mineurs

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le bilan de la fin de semaine, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, fait voir six morts dont quatre noyades, et deux accidents de la route ainsi que de nombreux accidents avec blessés.

A Roberval, deux jeunes hommes dans la vingtaine, Denis Bilo-deau et Serge Dion, de Roberval, se sont noyés quand le voilier sur lequel ils avaient pris place a chaviré, entraînant les cinq passagers dans les eaux glacées du lac Saint-Jean. L'accident s'est produit non loin de l'île aux Couleuvres.

Deux des passagers sont demeurés accrochés après l'embarcation et ont pu être secourus plusieurs heures après l'accident par un bateau de promenade qui passait par là. Ce sont Benoît Lévesque, de Roberval, et Pierre Tremblay, de Giffard. Le cinquième passager, Gilles Courtois, de Pointe-Bleue, a pu se rendre à la nage à l'île aux Couleuvres d'où il a été secouru.

Ce sont les plongeurs de la maison Gravel & Fils, de Chicoutimi, qui ont repêché les deux cadavres.

Sur les monts Valin

Mlle Marthe Murray, 42 ans, anciennement de Chicoutimi, et demeurant à 8450 rue Curé-Clermont, à Ville d'Anjou et M. Harold Lemay, 31 ans, 7369 rue Dumeshil, Saint-Léonard, ont été repêchés des eaux du lac Perdu, hier, par les scaphandriers de la maison Gravel & Fils, après avoir été rapportés disparus par leur famille. Les deux personnes devaient être de retour à Montréal, jeudi dernier, et devant leur absence prolongée, la Sûreté du Québec a été informée de leur disparition.

L'Unité d'urgence de la Sûreté du Québec, avec l'hélicoptère et le chien Rex ont été dépêchés sur les lieux et les recherches ont été entreprises dès dimanche matin.

Les policiers ont retrouvé la chaloupe flottant sur le lac, tous les agrès de pêche étant à l'intérieur.



NOYADE — Des brancardiers ont retiré le corps d'une des deux victimes de la noyade survenue au lac Perdu, sur les monts Valin, hier après-midi. L'Unité d'urgence de la SQ était présente sur les lieux.

Selon la première version de la police, la jeune fille serait tombée à l'eau et son compagnon aurait plongé pour la sauver, mais il a été entraîné dans la noyade.

Les deux corps ont été retrouvés l'un à côté de l'autre, après quelques heures de recherche.

Le lac Perdu est situé à une cinquantaine de milles de Sainte-Rose-du-Nord.

A Saint-Félicien

M. Roger Laliberté, 32 ans, 1486 rue Dumas, Saint-Félicien, est

d'un de ses neveux mais ce dernier n'aurait subi que des blessures mineures.

Quant à l'autre automobile, les deux passagers n'auraient été que légèrement blessés.

Jeune fille tuée

Mlle Line Morin, 18 ans, demeu-

mort à la suite d'un accident de la route survenu dimanche, vers 6h30, à la suite d'un accident frontal survenu dans le rang International, à Saint-Félicien.

L'accident serait survenu dans une courbe très prononcée. Le conducteur était en compagnie

de sa femme et d'un enfant de 1615 rue Beaudry, Montréal, est décédé, quelques heures après avoir été admis à l'hôpital de Chicoutimi, à la suite d'un accident de motocyclette, sur le boulevard Talbot, à Chicoutimi, vers 2h30, dans la nuit de samedi à dimanche. L'autre passager, de la moto, M.

Raymond Fraser, 2549 Elsdale, Montréal, n'a subi que de légères blessures et a pu quitter l'institution hospitalière après avoir subi les premiers soins.

L'accident est survenu à l'origine des travaux, à une dizaine de pieds de la ligne de chemin de fer Roberval-Saguenay, le conducteur de la moto n'ayant pas aperçu le rétrécissement de la route, en raison des travaux d'élargissement exécutés.

Incendie

Un incendie aurait fait pour plus de \$300,000 de dommages, à Hébertville, quand une entreprise de fabrication d'instruments de transport de bois a été rasée par les flammes.

L'entreprise appartenait à MM. Benoit et Lionel Brassard, qui étaient absents, au moment de l'incendie.

Le feu a complètement ravagé les ateliers et le hangar en plus de l'équipement de fabrication.

Les flammes ont été découvertes vers 8h30, samedi, et tous les volontaires d'Hébertville ont été mandés sur les lieux, de même que les pompiers d'Alma.

Vol à Roberval

Par ailleurs, à Roberval, un vol d'une somme de \$4,500 a été déclaré, à la brasserie Le Baron, à Roberval.

Les policiers n'ont découvert aucune trace d'effraction et quand le vol a été découvert, le coffre-fort avait été ouvert par le ou les voleurs.

Fête du Travail au Canada

Morts accidentelles de quelque 86 personnes

par La Presse Canadienne

Au moins 86 personnes ont péri dans des accidents au Canada au cours du long week-end de la fête du travail, dont 10 dans une collision entre trois véhicules qui a eu lieu samedi près de Nanaimo, en Colombie-Britannique et un garçon de 13 ans qui, attaché à une vache, a été entraîné à travers champs.

Un relevé pris par La Presse Canadienne à partir de vendredi à 18h jusqu'à la fin de la journée d'hier révèle que 53 personnes sont mortes dans des accidents de la route, 12 se sont noyées, trois ont péri dans des incendies, deux par coups de feu accidentels, deux dans des accidents de canotage, un garçon dans l'écrasement d'un avion, une personne décédée en voulant aider à la démolition d'une grange et une autre dans un accident de chasse.

Le Conseil canadien de la sécurité routière avait prévu entre 66 et 71 accidents mortels de la circulation pour ce week-end.

En plus des 10 personnes mortes dans la collision entre trois véhicules, la Colombie-Britannique a eu sept victimes de la route et trois personnes noyées.

Au Québec, il y a eu 19 décès dans des accidents de la route, six noyades, une collision fatale entre canots et un enfant mort entraîné par une vache à travers champs.

En Ontario: 15 décès sur les routes, dont 3 dans une collision entre deux voitures près de Chatham, deux décès dans des incendies, une personne noyée, une personne tuée d'un coup de balle perdue, un homme mort dans son canot qui avait chaviré et un garçon tué alors qu'il aidait à la démolition d'une grange dans la ferme familiale.

Au Manitoba: 4 décès sur les routes, dont trois dans une collision entre deux voitures, à 40 milles au sud de The Pas, et une personne morte dans un accident de chasse.

En Alberta: 3 morts sur les routes, un dans un incendie et un dans l'écrasement d'un avion.

En Saskatchewan: deux décès sur les routes, deux noyades et un tué dans un accident de chasse.

Le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve ont eu chacune deux décès sur les routes et une noyade. En Nouvelle-Ecosse, une personne est décédée dans un accident de la route.

Aucun accident n'est signalé à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le relevé ne comprend pas les décès dus à des accidents industriels, des meurtres et des suicides.

Offre de \$200,000 aux ravisseurs de Charles Marion

SHERBROOKE (PC) — La Caisse populaire Sherbrooke-Est où M. Charles Marion, enlevé il y a 32 jours, était gérant de crédit a repéré, hier, le communiqué qu'elle avait diffusé une première fois, dimanche, sur les ondes d'une station locale de télévision.

La caisse populaire a fait savoir qu'elle était prête à verser la somme de \$200,000 aux ravisseurs de M. Marion en échange de sa libération saine et sauf.

Si l'offre est acceptée, M. Normand Maltais, un journaliste travaillant pour la station, servirait d'intermédiaire entre la caisse populaire et les ravisseurs.

On demande également aux ravisseurs qu'ils communiquent le nom d'une deuxième personne devant accompagner M. Maltais lors de l'échange

ainsi qu'une preuve que M. Marion est toujours vivant et en bonne santé, soit un document portant sept fois la signature de l'otage.

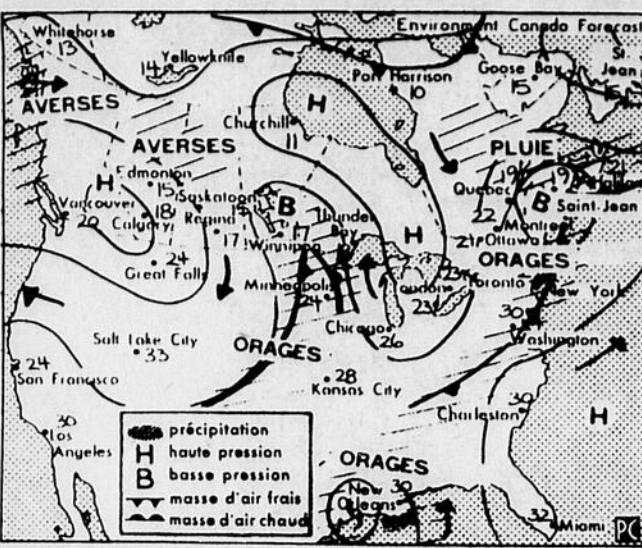
Sûreté du Québec

La Sûreté du Québec a confirmé hier que seul le premier communiqué parvenu le deux septembre 1977 dans la soirée aux autorités de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est, peut-être raisonnablement pris au sérieux.

En effet ce premier communiqué non seulement comporte la signature que les ravisseurs de monsieur Charles Marion ont utilisée jusqu'à aujourd'hui, mais aussi un élément additionnel qui retient l'attention des enquêteurs de la S.Q.

| INTER-LOTO | | TIRAGE 191 2 sept. 77 | | 3 ^e NUMÉRO COMPLET | | 2 2 9 6 0 1 | | GAGNE \$50,000 | | 6 ^e NUMÉRO COMPLET | | 1 4 7 8 4 8 2 | | GAGNE \$5,000 | |
|--------------------------------|--|-----------------------------------|--|-------------------------------|--|-------------------------------|--|-----------------------------------|--|-------------------------------|--|-----------------------------------|--|---------------|--|
| 1,361,976 billets vendus | | 10,796 gagnants | | \$1,099,400 en prix | | 11 | | BILLET SE TERMINANT PAR 9 6 0 7 1 | | 13 | | BILLET SE TERMINANT PAR 7 8 4 8 2 | | GAGNE \$1,000 | |
| | | | | | | 1,282 | | BILLET SE TERMINANT PAR 0 7 1 | | 1,358 | | BILLET SE TERMINANT PAR 4 8 2 | | GAGNE \$50 | |
| 1 ^{er} NUMÉRO COMPLET | | 1 7 2 4 1 6 8 | | GAGNE \$250,000 | | 4 ^e NUMÉRO COMPLET | | 2 3 6 1 3 7 8 | | 7 ^e NUMÉRO COMPLET | | 1 6 6 9 0 8 5 | | GAGNE \$5,000 | |
| 13 | | BILLET SE TERMINANT PAR 2 4 1 6 8 | | GAGNE \$1,000 | | 11 | | BILLET SE TERMINANT PAR 6 1 3 7 8 | | 12 | | BILLET SE TERMINANT PAR 6 9 0 8 5 | | GAGNE \$1,000 | |
| 1348 | | BILLET SE TERMINANT PAR 1 6 8 | | GAGNE \$50 | | 1,348 | | BILLET SE TERMINANT PAR 3 7 8 | | 1,276 | | BILLET SE TERMINANT PAR 0 8 5 | | GAGNE \$50 | |
| 2 ^e NUMÉRO COMPLET | | 2 2 4 1 7 6 0 | | GAGNE \$100,000 | | 5 ^e NUMÉRO COMPLET | | 2 6 9 3 2 7 6 | | 8 ^e NUMÉRO COMPLET | | 1 2 4 8 6 3 3 | | GAGNE \$5,000 | |
| 13 | | BILLET SE TERMINANT PAR 4 1 7 6 0 | | GAGNE \$1,000 | | 13 | | BILLET SE TERMINANT PAR 9 3 2 7 6 | | 14 | | BILLET SE TERMINANT PAR 4 8 6 3 3 | | GAGNE \$1,000 | |
| 1354 | | BILLET SE TERMINANT PAR 7 6 0 | | GAGNE \$50 | | 1,368 | | BILLET SE TERMINANT PAR 2 7 6 | | 1,354 | | BILLET SE TERMINANT PAR 6 3 3 | | GAGNE \$50 | |

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions météorologiques du Québec émises par Environnement Canada pour mardi avec un aperçu pour mercredi.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac et Témiscamingue: ciel variable. Maximum, près de 15. **Aperçu pour mercredi:** beau.

Outaouais, Montréal et Laurentides: ciel variable. Maximum, 20 à 22. **Aperçu pour mercredi:** beau.

Haute-Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux avec bruine passagère en matinée et quelques éclaircies en après-midi. Maximum, 16 à 18. **Aperçu pour mercredi:** beau.

Bale-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec pluie passagère. Maximum, près de 15. **Aperçu pour mercredi:** nuageux avec quelques averses.

Rimouski et Gaspésie: ciel couvert. Bruineux avec pluie ou bruine passagère. Maximum, près de 16. **Aperçu pour mercredi:** nuageux avec averses.

Nouveau-Brunswick: nuageux. Pluie se terminant en matinée. Maximum, près de 22. **Aperçu pour mercredi:** ensoleillé.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes:

| | Min. | Max. |
|--------------------|------|------|
| Chicago | 19 | 29 |
| Detroit | 19 | 31 |
| Boston | 22 | 33 |
| New York | 23 | 32 |
| Washington | 24 | 34 |
| Atlanta | 19 | 31 |
| Miami | 24 | 28 |
| Orlando | 23 | 26 |
| Nouv.-Orléans | 22 | 32 |
| St. Louis | 22 | 34 |
| Kansas City | 22 | 31 |
| Denver | 16 | 29 |
| Los Angeles | 18 | 23 |
| San Francisco | 12 | 19 |
| Vancouver, clair | 10 | 19 |
| Victoria, clair | 7 | 20 |
| Yellowknife, pluie | 3 | 7 |
| Calgary, couvert | 4 | 11 |
| Regina, nuageux | 8 | 17 |
| Winnipeg, pluie | 11 | 14 |
| Toronto, clair | 17 | 21 |
| Ottawa, clair | 10 | 26 |

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 02h30 (1m.0cm) et haute à 08h20 (1m.8cm). Elle sera à nouveau basse à 14h15 (0.9cm) et haute à 21h00 (2m.2cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h30 (1m.7cm) et haute à 09h25 (3m.5cm). Elle sera à nouveau basse à 15h25 (1m.8cm) et haute à 21h50 (4m.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h15 (1m.5cm) et haute à 09h45 (3m.1cm). Elle sera à nouveau basse à 16h15 (1m.4cm) et haute à 22h05 (3m.6cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Aime et les environs
562-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais Interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213)

Roberval

Insatisfaction des policiers suppléants

ROBERVAL — Les pompiers qui agissent comme policiers suppléants ou policiers auxiliaires ne sont guère satisfaits du refus du conseil municipal de Roberval de hausser leur salaire horaire de \$0.50 et considèrent injuste la façon dont ils ont été traités par les dirigeants robervalois, a déclaré M. Jean-Claude Boily, vice-président de l'Association des pompiers qui groupe une trentaine de personnes.

Conséquemment à la réponse du conseil, M. Boily a fait part au Quotidien qu'ils avaient décidé de réclamer \$7.50 l'heure au lieu de la demande initiale de \$5.50.

Rappelons, afin de mieux comprendre la situation, que lors de la dernière séance du conseil municipal, ceux-ci ont adressé une requête: obtenir le même salaire horaire que reçoivent les Pa-

trouilleurs à l'occasion de certaines manifestations comme la Huitaine de gaieté et la Traversée du lac, c'est-à-dire \$5.50 l'heure. Mais le conseil a allégué que les Patrouilleurs, venant de l'extérieur, devaient payer leurs frais de déplacement et de repas ce qui ne serait pas le cas pour les policiers suppléants accomplissant le même travail. M. Boily soutient que cette explication est fautive, car on paie aux Patrouilleurs leurs frais par surcroît. De plus, M. Jean-Claude Boily prétend, qu'en pareille occasion, les policiers auxiliaires doivent manger sur les lieux de leur travail ce qui nécessite aussi, des déboursés supplémentaires.

Considérant injuste le comportement du conseil à leur égard, puisque les Patrouilleurs, lors de la Traversée par exemple, reçoivent des ordres des poli-

ciers suppléants, ces derniers ont opté pour des moyens draconiens en augmentant de \$2.00 l'heure leur proposition première de \$5.50 l'heure.

Précisons, toujours selon M. Boily, qu'entre les événements mentionnés plus haut, les policiers suppléants sont demandés assez fréquemment pour effectuer de la surveillance continue afin de prévenir les vols, répondre au téléphone, effectuer des rondes de garde... etc.

M. Boily a signalé que les membres de l'association rencontrent les autorités municipales sous peu afin de discuter de la situation.

Au Quotidien, le vice-président, d'une voix ferme, a fait observer, "qu'ils n'accepteront pas de compromis et si la ville continue à les bafouer de cette manière, ils se passeront de nos services".

Conseil de Roberval

Séances de lecture du nouveau plan d'urbanisme

ROBERVAL — Le conseil municipal de Roberval tiendra, ce soir et demain soir, deux séances au cours desquelles on fera la lecture du nouveau plan d'urbanisme de la ville de Roberval.

Lors de la dernière séance du conseil municipal, on a décidé, vu l'importance du document et l'épaisseur — 97 pages — d'y consacrer deux réunions spéciales.

La fusion, à l'origine naturelle d'un autre Ro-

berval, nécessitait l'existence d'un nouveau plan d'urbanisme, comme l'a indiqué le conseil robervalois. Précisons qu'antérieurement, la municipalité de Roberval et la paroisse de Roberval possédaient l'une et l'autre un plan d'urbanisme. Toutefois, depuis la fusion, et surtout avec le développement rapide du secteur domiciliaire et même commercial, il était de plus en plus difficile de travailler avec les deux plans qui ne correspon-

daient plus à la réalité robervaloise, a-t-on fait remarquer. D'ailleurs, si l'on se fie aux grandes demandes initiales du conseil à l'urbaniste Gendron, le zonage occupera une place très importante. Ce nouveau plan devrait déterminer la zone commerciale et résidentielle en pourtour de la ville.

On a demandé aussi à l'urbaniste Gendron d'analyser le réseau routier de la municipalité.

St-Prime et St-Félicien

Obtention de subventions

SAINT-PRIME — Les municipalités de Saint-Prime et de Saint-Félicien ont reçu toutes les deux des subventions de \$25,000 d'Environnement Canada et respectivement \$60,638 et \$52,118 de Jeunesse Canada au travail.

Ce sont les maires des municipalités, M. Marc Garneau et M. Laval Boily qui ont annoncé,

lors d'une conférence de presse à Saint-Prime, l'obtention de ces importantes subventions.

Celles-ci seront affectées aux quais de deux municipalités.

Dans le cas de Saint-Prime, on effectuera la réfection du quai et la municipalité ajoutera une contribution de \$11,000.

A Saint-Félicien, on al-

longera le quai actuel en direction du parc municipal, première phase de la future marina. La ville de Saint-Félicien fournira une somme de \$12,370.

Les maires des deux municipalités étaient des plus heureux de dévoiler ces deux importantes subventions qui amèneront de l'eau au moulin.

SQ

Empreintes digitales

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le ministre public de même que le juge Edmond Savard s'interrogent sur l'omission pour certains individus d'aller faire prendre leurs empreintes digitales après avoir été arrêtés, principalement pour des accusations de facultés affaiblies.

Chaque semaine, au moins une dizaine d'individus doivent comparaître pour répondre à l'accusation d'avoir négligé de se rapporter au bureau de la Sûreté du Québec pour faire prendre leurs empreintes digitales.

Me Louis-Charles Fournier a affirmé hier qu'il était évident que sur les sommations, cette obligation n'était pas indiquée clairement:

"Pour un avocat, c'est clair mais pour le citoyen, c'est presque impossible de le lire à moins d'une attention particulière."

Le juge Savard a exhorté les citoyens à lire attentivement ces sommations d'autant plus qu'il craint qu'une grande majorité finisse avec des dossiers judiciaires si on continue de ne pas lire les sommations.

Frustration

Main-d'oeuvre au Québec

MONTREAL — Interviewé par des journalistes du quotidien La Presse, le ministre du Travail québécois, monsieur Pierre-Marc Johnson, a reconnu qu'il existait un malaise parmi le personnel à la direction générale de la Main-d'oeuvre, malaise attribuable à un sentiment d'insécurité partagé par plusieurs fonctionnaires.

Elaborant davantage sa pensée, le ministre a expliqué qu'il pouvait être parti-

culièrement frustrant que de tenter d'élaborer des politiques de main-d'oeuvre au Québec, compte tenu de l'omniprésence du ministre fédéral de la Main-d'oeuvre.

D'autre part, monsieur Johnson a admis qu'il y avait eu huit mutations au sein du personnel cadre de la direction générale au cours des derniers mois, et il s'attend à ce qu'il y en ait d'autres.



ATTRACTION — Les visiteurs, au Festival de la patate, à Saint-Ambroise, ont pu se rendre compte comment se fait le tri, à la suite de la récolte de la patate.

St-Ambroise

Pour une meilleure promotion de la patate

par Gilles Paradis

SAINT-AMBROISE — Le Festival de la patate de Saint-Ambroise devra continuer dans la même veine mais aura tout avantage à l'avenir à aller chercher plus d'appui des producteurs.

Mlle Marie-Thérèse Lalancette, présidente du sixième festival, qui a pris fin, samedi, à Saint-Ambroise, ne voit pas ce festival tourner en foire régionale mais estime que les artisans du milieu devraient embarquer davantage, plusieurs producteurs s'abstenant de le faire, cependant.

"Après six ans, nous en sommes déjà à un résultat étonnant, fait part la présidente. Si les producteurs embarquaient pleinement, nous pourrions arriver à faire quelque chose de vraiment intéressant."

Mlle Marie-Thérèse Lalancette n'a pas encore fait le bilan du dernier Festival de la patate tout comme elle n'a pas encore pris le temps de pré-

parer ses recommandations aux organisateurs mais elle pense que l'on devrait continuer dans la même veine, tout en greffant d'autres activités qui permettraient de promouvoir la patate.

La participation de la population, à cette sixième activité, a été supérieure de beaucoup aux autres années et l'atmosphère a été chaleureuse. "Les visiteurs ont été nombreux, a-t-elle dit, mais nous croyons que tous les producteurs de patates dans la région auraient intérêt à se joindre à nous, car c'est pour eux que nous avons institué cette activité."

Parlant du vin de patate, qui a fait sensation, lors de la Semaine du Saguenay, à Terre des Hommes, du 4 au 11 juillet, Mlle Lalancette croit que l'on devra faire le nécessaire pour impliquer le gouvernement pour en assurer la mise en marché, dans les années à venir.

"Une telle industrie chez-nous permettrait d'écouler le produit local,

ce qui serait intéressant pour les producteurs qui doivent vendre bien souvent à perte devant la forte concurrence."

Sur l'activité proprement dite, Mlle Lalancette souligne l'intérêt de la démonstration "d'arrachage" de patates et des autres concours pour amuser les visiteurs.

Quant aux exposants, ils semblaient, selon la présidente, satisfaits des kiosques et de l'organisation. "Nous avons été avantagés par le temps, a souligné Mlle Lalancette mais également le fait que les kiosques étaient logés dans le garage municipal à été une nouveauté qui a plu à tout le monde."

L'évaluation de la participation populaire est difficile à faire pour les organisateurs du Festival de la patate mais on croit que les deux premiers jours ont attiré plus de 10,000 personnes en plus de la parade et des activités dans les rues de Saint-Ambroise.



PRÉSIDENTE — Mlle Marie-Thérèse Lalancette, présidente du sixième Festival de la patate de Saint-Ambroise.

Intérêt de la population

MONTREAL — Interviewé par des journalistes du quotidien La Presse, le ministre du Travail québécois, Monsieur Pierre-Marc Johnson, a reconnu qu'il existait un malaise parmi le personnel à la direction générale de la Main-d'oeuvre, malaise attribuable à un sentiment d'insécurité partagé par plusieurs fonctionnaires.

Elaborant davantage sa pensée, le ministre a expliqué qu'il pouvait être particulièrement frustrant que de tenter d'élaborer des politiques de main-d'oeuvre au Québec, compte tenu de l'omniprésence du ministre fédéral de la Main-d'oeuvre.

POUR UN PRIX D'ACHAT IMBATTABLE
dans les meubles et appareils électriques

DEMANDEZ
MICHEL MARCOTTE
CHEZ
MEUBLES FERNAND MARCOTTE INC.
représentant
WESTINGHOUSE, KITCHEN AID, ROY GIBSON
1369, Mgr-Racine, Riv.-du-Moulin
Télex: bur.: 549-3082
Rése.: 549-9307

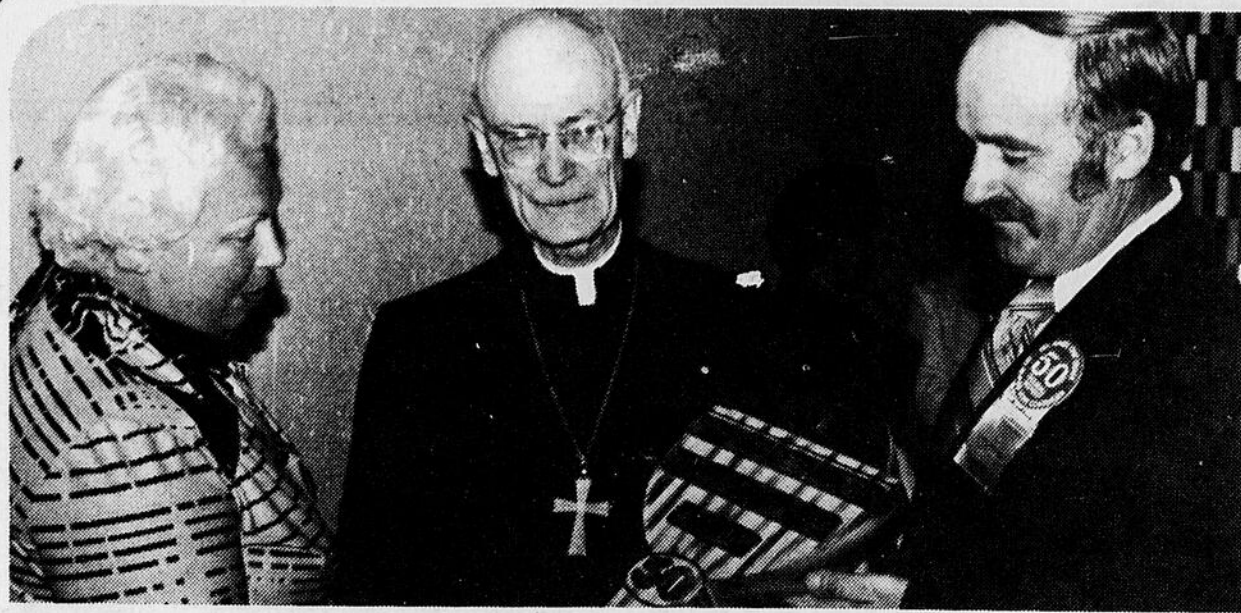
TEL. 543-8879 C.P. 512

BOITE DE CAMIONS SAGUENAY
FABRIQUÉE PAR

La Vieille Forge
Enr.

RAYMOND TREMBLAY PROP.

996 LAVOIE CHICOUTIMI



JUBILE D'OR — Mgr Marius Paré contemple avec satisfaction cette plaquette-souvenir en forme de calice, pour souligner son jubilé d'or.



HONORES — Le président du comité d'organisation remercie les trois artistes de Dolbeau qui ont participé au gala artistique du cinquantième.

Messe pontificale de Mgr Paré

Dolbeau clôture ses Fêtes du cinquantième

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Cette longue semaine de la Fête du travail a marqué la clôture des Fêtes du cinquantième anniversaire de la ville de Dolbeau.

Samedi après-midi, le comité organisateur des fêtes a voulu rendre un hommage bien particulier à ses pionniers, en reconstituant la première assemblée du conseil municipal, qui s'est tenue le 12 avril 1927. "La génération actuelle reconnaît tout le travail fait par ses anciens dirigeants", devait déclarer M. Joseph-Albert Perron, responsable de cette activité qui se tenait à l'hôtel de ville rempli à pleine capacité, où l'on retrouvait d'anciennes figures qui demeurent à l'extérieur, notamment MM.

J.-H. Bégin, ex-maire, et René Savary, qui a été gérant durant 20 ans.

Ce premier conseil était composé d'anciens dirigeants municipaux. On remarquait M. Camille Mimeault qui agissait comme maire (représentant M. Davis Arthur Evans, premier maire); Gérard Riverin (John Stadler); Frédéric Parrot, qui réside maintenant à Chicoutimi (Jean-Baptiste Desroches); Marcel Tardif, actuel conseiller municipal (Alexandre John Patterson); Damien Rochette (Antoine Desmeules); M. Lucien Grégoire représentait le premier secrétaire-trésorier, M. Paul Lefebvre, tandis que M. Raoul Coulombe, ex-maire, représentait M. Gilles-A. Beauchemin, gérant-fondateur.

Agissaient comme assistants pour poser des questions à ce premier conseil, un ancien maire, M. J.-H. Bégin et des ex-conseillers, MM. Thomas-Louis Tremblay, Philippe Simard, C.-A. Dufour, Laurent Vallée ainsi que M. Joseph Therrien.

En guise d'assermentation, le notaire Réal Paradis faisait signer les participants dans le livre d'or. Comme le soulignait M. Joseph-Albert Perron, les procès verbaux furent dédifiés en anglais jusqu'en février 1929. Pour les besoins de la cause, tout se passa en français avec le même ordre du jour qu'en avril 1927 soit: nomination du maire, charte, installation du téléphone, services publics, pompiers volontaires, poteaux pour attacher les chevaux et autres.

Le député Robert Lamontagne qui assistait à cette réunion a tenu à féliciter les organisateurs pour avoir fait revivre cette page d'histoire et a tenu à rendre hommage à ses fondateurs, qui ont su profiter de tout pour faire de Dolbeau une ville très moderne.

Samedi soir, quelque 500 personnes assistaient au bal du cinquantième dont le responsable était Me Jacqueline Légaré. Cinquante plaquettes souvenir furent remises aux premiers arrivés en 1927, complétant ainsi la liste des 150 pionniers auxquels le comité a rendu hommage à l'occasion de ces fêtes. M. Miville Simard, un artiste de Dolbeau, avait réalisé une décoration très originale consistant en un immense gâteau avec 50 chandelles électriques suspendues au plafond du centre de la salle de l'OTJ.

Pour sa part, Mme Suzanne Niquet, maire de Dolbeau, devait qualifier sa rencontre (la 15ème depuis le début) de véritables "retrouvailles".

"Ces rencontres dont nous avons tous été témoins, a dit le maire, ne m'ont certes pas laissée sans émotion, alors que cela a permis à des pionniers de se rencontrer après 10, 20, 30, voire même 40 ans de séparation."

Gala artistique

Dimanche soir, c'était le gala artistique à l'auditorium de la polyvalente Jean-Dolbeau, organisé par Mme Céline Muirhead, Réal Paradis et André Perron, où la nombreuse assistance a vivement applaudi trois artistes de Dolbeau, qui ont fait leurs marques à l'étranger, ainsi que la chorale du cinquantième, sous la direction de Mme Colette Boillat.

Ces artistes étaient Mme Claude Ouellet-Garon, mezzo-soprano, fille de M. et Mme Georges Ouellet, fondateurs de Dolbeau; M. Michel Fortin, violoncelliste, et sa soeur, Mme Monique Fortin-Couture, soprano, enfants de M. et Mme Raymond Fortin de Dolbeau.

M. Fortin, résidant maintenant à Ottawa, qui fait partie de l'orchestre à cordes de l'Armée canadienne, et qui venait de terminer un récital à l'Exposition de Toronto, a déclaré dans une entrevue, à l'issue de la soirée, qu'il était fier de sa ville et avait été heureux de faire son effort pour participer à ces fêtes.

Sa soeur Monique, d'Alma, a précisé qu'il y avait beaucoup de chaleur, et que la population les a bien considérés comme des enfants nés à Dolbeau. Elle mentionna en outre qu'elle préparait un récital pour le printemps prochain avec la flûtiste, Mlle Maria Bergeron, d'Alma, et Mlle Louise Marchand, pianiste, sous le nom de "trio Chanti". Quant à Mme Claude Ouellet-Garon, de Québec, née également à Dolbeau, elle a dit tout le plaisir pour elle de venir à ce gala pour rencontrer la population et apporter sa contribution pour ces fêtes. Elle confiait qu'elle occupait présentement un des rôles principaux dans trois petits opéras de Mozart à la compagnie d'opéra Ste-Foy.

Le comité organisateur devait remettre une plaquette souvenir tout à fait spéciale à ces artistes qui ont apporté leur concours gratuitement pour le succès de ce gala ainsi qu'à la directrice de la chorale, Mme Colette Boillat.

Messe pontificale

"Notre foi a mis l'unité pour nous aider à exploiter les ressources que Dieu nous avait données, tant physiques, morales qu'intellectuelles."

C'est ce qu'affirmait Son Excellence Mgr Marius Paré, hier matin, dans son homélie, lors de la messe pontificale qu'il célébrait avec deux fils de la paroisse, MM. les abbés Maurice Boillard et Jean-Benoît Michaud, auxquels s'ajoutaient quelque 12 prêtres.

Cette touchante cérémonie qui marquait la clôture des fêtes, soulignait également le 50ème de la paroisse religieuse, puisque la première messe était célébrée le 25 décembre 1927. C'est la chorale du cinquantième, sous la direction de Mme Colette Boillat, qui exécuta la messe en latin de Gounod, en quatre partitions.

L'évêque du diocèse devait rendre hommage aux pionniers, et tous ceux qui ont travaillé à l'édification de cette paroisse, qui avait été très fertile en vocations sacerdotales et religieuses. Il a rappelé que l'on était un peuple unifié, réuni dans un bloc compact.

"Dans l'évolution générale, a-t-il dit, nous avons pris un rythme plus rapide que n'importe où ailleurs, et nous risquons à travers cette évolution, de prendre distance vis-à-

vis l'essentiel." Il a donné comme exemple, le mariage, la famille, l'éducation, et s'est demandé où l'on se retrouverait dans quelques années "si nous ne sommes pas attentifs et généreux".

Faisant le lien avec les paroles de l'Ancien Testament, Son Excellence Mgr Paré déclarait: "Nous sommes aujourd'hui le peuple de Dieu élu: l'Eglise. Alors, à nous de nous reconnaître fils de Dieu et de ne pas trahir."

Il faut envisager l'avenir avec optimisme

— Jean-René Moreau

DOLBEAU — "Il faut envisager l'avenir de Dolbeau avec optimisme, dans un esprit de compréhension mutuelle et de solidarité."

Tel est le message que livrait hier midi M. Jean-René Moreau lors de la clôture des Fêtes du 50e anniversaire de fondation de la municipalité de Dolbeau.

Au cours de ce banquet à la polyvalente Jean-Dolbeau qui réunissait plus de 400 personnes, le Comité organisateur fit la remise de plaquette-souvenir à Son Excellence Mgr Marius Paré qui compte 50 années de vie sacerdotale et à MM. les abbés Maurice Boillard, et Jean-Benoît Michaud, deux fils de Dolbeau qui célèbrent leurs nocés d'argent sacerdotales.

Le président du comité devait dresser un bilan sommaire des activités qui se sont déroulées depuis le 2 février. Il a fait mention que son comité s'est efforcé de concentrer ses efforts sur deux idées maîtresses soit rendre hommage aux pionniers et faire connaître la jeune histoire de Dolbeau. C'est ainsi qu'un hommage a été rendu à plus de 150 pionniers, on a décerné 56 mérites et le gouvernement du Canada a accordé deux projets l'un pour la recherche sur l'histoire de Dolbeau et le second pour monter une exposition de photographies représentant l'histoire de la municipalité. Du côté financier, la campagne de souscription a rapporté environ \$10,000, et le gouvernement du Québec accordait une subvention de \$3,500. Il a de plus signalé que même si le conseil municipal avait voté un montant de \$10,000, le comité a voulu financer lui-même ses activités.

M. Moreau a fait remarquer que dans les prochaines semaines, il se proposait de rencontrer l'assemblée générale de la corporation et de décider de l'érection d'un monument ou d'un bassin d'eau avec jets en avant de l'hôtel de ville pour souligner ce 50e anniversaire.

Après avoir signalé qu'au cours des cinq derniers mois, l'on avait eu l'occasion de vivre ensemble des moments très heureux de la jeune histoire de Dolbeau, le président déclarait: "Nous sommes conscients que nous avons pu rejoindre et revivifier les plus âgés parmi la population en les transportant dans les années 1927, et suivantes. Il faut espérer que les plus jeunes sachent tirer les leçons du passé et prennent en main leur destinée, la nôtre. Nous avons scruté ensemble le passé pour mieux projeter dans l'avenir."

Soulignant qu'il eût été plus facile de ne rien faire compte tenu des circonstances et au peu de temps dont l'on disposait, M. Moreau a dit que le comité avec la collaboration des organismes à qui il a rendu hommage a su relever ce défi avec brio. "Nous avons pu constater combien il est facile de réaliser de grandes choses lorsque tout le monde le désire et pousse dans le même sens, a-t-il déclaré."

"Vous avez construit un bijou de ville, ne permettez pas qu'on la détruise si facilement. Vous avez acquis une réputation enviable, ne permettez pas qu'on la ternisse, devait conclure le président Jean-René Moreau. Nous disposons de tous les outils matériels nécessaires pour y parvenir. Ce qu'il faut surtout, c'est de mettre davantage d'amour dans tout ce que nous entreprenons, comme vous tous pionniers et artisans vous avez su si bien le faire."

L'exemple des bâtisseurs, un présage de l'avenir

— Suzanne B.-Niquet

DOLBEAU — "L'exemple que nous ont donné les bâtisseurs de notre ville est maintenant pour nous tous profondément gravé dans notre mémoire et doit constituer le présage de notre avenir."

A la fin de ces fêtes, Mme Suzanne B. Niquet devait rendre un hommage particulier au président Jean-René Moreau et son équipe qui ont su relever ce défi de taille d'une façon si efficace dans un si court laps de temps.

Le maire de Dolbeau déclarait hier que l'effort soutenu de ses citoyens, le respect de la population et l'amour de tous et chacun pour sa ville ont fait et font de Dolbeau une ville où il fait bon vivre. Elle a particulièrement souligné que des prêtres, des religieux, des artistes de renommée internationale, des athlètes et des lauréats ont surgi de cette ville et nous devons en être fiers."

Soulignant la collaboration des organismes et corps intermédiaires qui ont contribué aux succès de ces fêtes, Mme Niquet a soutenu que la nouvelle génération voulait poursuivre l'oeuvre des pionniers et que les jeunes sont prêts à continuer.

M. l'abbé Paul-Eugène Marotte

"Il faut que Dolbeau soit tou-

jours plus conscient du rôle qui lui est dévolu dans le secteur Nord du lac" a déclaré M. l'abbé Paul-Eugène Marotte alors qu'il soulignait que cette clôture des fêtes devait ouvrir deux larges battants sur l'avenir.

Le curé de la paroisse Ste-Thérèse a rappelé que l'on était les heureux bénéficiaires de 50 ans d'amour à Dolbeau et que tout au long des célébrations il a été fait état du dévouement humain, social, économique, artistique, sportif à Dolbeau. Il rappelait notamment que le 7 juillet, la paroisse célébrait le 30e anniversaire de la consécration de l'église, témoin visible et magnifique de la foi et de la générosité des prédécesseurs.

Après avoir rendu un cordial hommage à la communauté chrétienne qui a fourni 13 prêtres, sans oublier les nombreuses vocations religieuses, l'abbé Marotte précisait que comme co-responsable de la communauté catholique, il était débordé par la vitalité et le dynamisme de l'Eglise locale. "Cette exigence vous fait honneur, a-t-il dit. Elle nous provoque à être de vrais prêtres parce que vous désirez avec assez de véhémence et d'appétit devenir de plus en plus des chrétiens debout et vivants".

Saint-Méthode

Demi-succès du spectacle aérien

par Jacques Girard

SAINT-METHODE — Dimanche après-midi, malgré les nombreux "malgré"... le spectacle aérien à l'aéroport Lac-Saint-Jean à Saint-Méthode a été un demi-succès au niveau du spectacle — c'était une première il faut le dire — mais une grande réussite au niveau de la participation de la population. Plus de 5,000 personnes, a-t-on estimé.

Une surprise pour les organisateurs qui n'espéraient pas une telle affluence. Un encouragement aussi.

Malgré

Un spectacle qui a subi toutes sortes de contretemps, d'imprévus... au début, on disait des "malgré". C'est grâce à l'improvisation, le sang-froid et la spontanéité des organisateurs dont le gerant des lieux, M. Marcel Lefrançois, qu'on a sauvé le spectacle. Ainsi, à la toute dernière minute, plusieurs annulations dont celles du CL215 (avion pour combattre les feux de forêts) et la démonstration de l'arrosage agricole. Des vents changeants et des nuages trop bas ont amené le spectacle des parachutistes. Enfin, la pluie...

Toutefois, le spectacle a eu lieu. Qu'importe les nombreux "malgré" et les compétitions sportives qui se déroulaient en même temps, à quelques milles de distance.

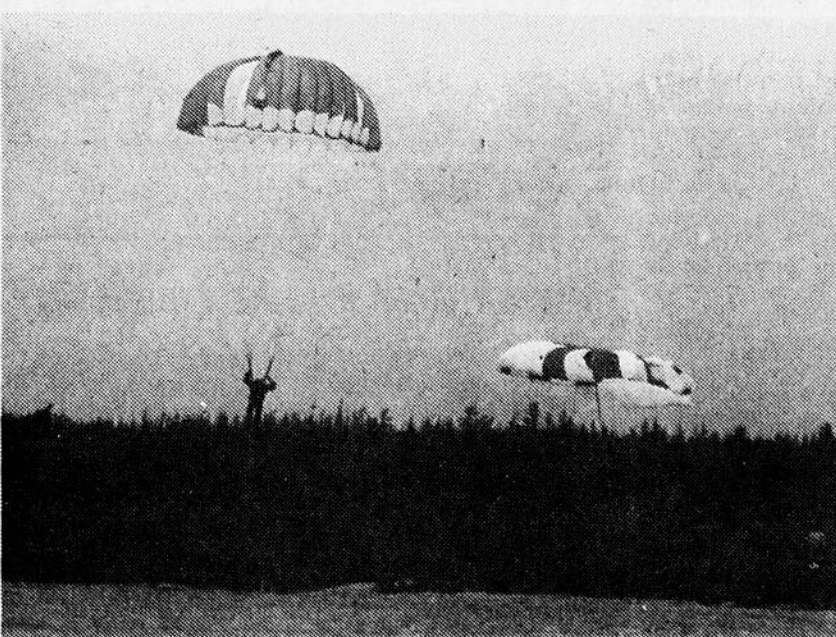
Balade familiale du dimanche

On a envahi le terrain aménagé près des pistes et les champs avoisinants. On a profité de la proximité de la route 169 pour se stationner sur la chaussée, sur une distance de plus d'un mille de chaque côté de la route d'accès à l'aéroport. Assis sur le capot où on avait étendu la cou-

verture de laine, on jouissait du spectacle la main devant les yeux en forme de visière, le doigt pointé vers le ciel et le cou renversé en arrière. On baissait même la tête quand les avions rasaient le sol. Dans la bleuetière, à côté, certains se régalaient. Malgré des policiers, il y eut même un embouteillage.

Un spectacle aérien qui a complété la balade familiale du dimanche et meublé la longue fin de semaine de la Fête du travail.

Dans certains cas, on a profité de la circonstance pour faire un pique-nique.



| <p>GROS LOT \$495,000.00 App. vendredi</p> | NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE | | | | | | | TIRAGE: 723ième VENDREDI 2 septembre 77 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|--------------|---|-----------------------|---------------|--|------------------|---|------|-------|--------|---------|-----------------|-------|-------|----------|----------------|-------|-------|----------|----------------|----|-------|----------|----------------|----|-------|----------|
| | 8 | 21 | 30 | 31 | 32 | 34 | | <table border="1"> <tr> <th>NO</th> <th>SÉRIE</th> <th>NUMÉRO</th> <th>PRIX</th> </tr> <tr> <td>1^{er}</td> <td>8</td> <td>57558</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>2^e</td> <td>34</td> <td>63021</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>3^e</td> <td>30</td> <td>27997</td> <td>\$50,000</td> </tr> <tr> <td>4^e</td> <td>31</td> <td>34049</td> <td>\$50,000</td> </tr> </table> | NO | SÉRIE | NUMÉRO | PRIX | 1 ^{er} | 8 | 57558 | \$50,000 | 2 ^e | 34 | 63021 | \$50,000 | 3 ^e | 30 | 27997 | \$50,000 | 4 ^e | 31 | 34049 | \$50,000 |
| | NO | SÉRIE | NUMÉRO | PRIX | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1 ^{er} | 8 | 57558 | \$50,000 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 2 ^e | 34 | 63021 | \$50,000 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 ^e | 30 | 27997 | \$50,000 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 ^e | 31 | 34049 | \$50,000 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 6 SUR 6 | 0 | \$326,766.40 | NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + | | | <table border="1"> <tr> <th>JAUNANT POSSIBLE</th> <th>NUMÉROS DANS SÉRIE</th> <th>PRIX</th> </tr> <tr> <td>144</td> <td>57558</td> <td rowspan="4">\$1,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>63021</td> </tr> <tr> <td></td> <td>27997</td> </tr> <tr> <td></td> <td>34049</td> </tr> </table> | JAUNANT POSSIBLE | NUMÉROS DANS SÉRIE | PRIX | 144 | 57558 | \$1,000 | | 63021 | | 27997 | | 34049 | | | | | | | | | | |
| JAUNANT POSSIBLE | NUMÉROS DANS SÉRIE | PRIX | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 144 | 57558 | \$1,000 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 63021 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 27997 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | 34049 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 SUR 6 | 65 | \$1,726.60 | <p>22</p> | <p>\$1,223,772.00</p> | <p>13,172</p> | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 4 SUR 6 | 3179 | \$92.30 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 5 SUR 6+ | 0 | \$70,489.20 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Les ruraux sont également des contribuables

Le maire Fernand Plourde, du village d'Albanel, n'est pas le premier au Saguenay-Lac-Saint-Jean à déplorer le désintéressement flagrant et révoltant du gouvernement provincial envers les petites municipalités. Mais M. Plourde est certainement l'un de ceux qui empruntent le moins de détours pour dénoncer l'inertie de Québec à tous les points de vue, quand il est question de venir en aide au milieu rural.

Ce maire, qui est aussi commissaire d'écoles, reproche principalement aux véritables dirigeants de la province, les élus du peuple, de se laisser mener par les hauts fonctionnaires. Il s'élève aussi contre ce qu'il appelle le système de subventions politisées au Québec. M. Plourde affirme que l'attitude du gouvernement d'Ottawa à ce chapitre est beaucoup plus positive, plus loyale.

Il faut dire que M. Plourde et ses collègues ont de bonnes raisons pour critiquer sur le même ton, non seulement l'actuel gouvernement provincial, mais aussi ceux qui l'ont précédé, tout en vantant Ottawa. Ainsi, le Festival de la gourgane existe depuis 1974 à Albanel. Québec n'a pas encore daigné souscrire à cet événement. Ottawa, pour sa part, a accordé des subventions.

On peut bien se dire que le Festival de la gourgane à Albanel demeure une attraction d'envergure purement ré-

gionale, ne permettant pas en tout cas à cette agglomération du Lac-Saint-Jean de voir inscrire son nom sur les circuits préférés des touristes dans la province. N'empêche que la fête aura attiré cette année plus de 15,000 personnes, soit 5,000 de plus qu'en 1976. Mieux, le village d'Albanel s'est enrichi d'équipements de loisirs évalués à \$250,000, lesquels ne portent qu'une dette fort peu inquiétante, grâce au Festival de la gourgane.

Il n'en faut pas plus pour rendre la cote de popularité fédérale très enviable dans le secteur d'Albanel, même si l'électorat local s'est montré très sympathique à la cause du parti indépendantiste porté au pouvoir le 15 novembre 1976 au Québec...

Chose certaine, les hommes publics à Albanel s'entendent mieux à l'heure présente, avec les représentants du pouvoir central. Et il faudra que le comportement des agents provinciaux change radicalement pour renverser la vapeur en leur faveur.

A Albanel, comme dans bien d'autres municipalités rurales, il n'y a pas que l'assistance financière de Québec qui fasse défaut. Là aussi, la question relative au regroupement municipal est controversée. D'une part, les stratèges du village, le maire Fernand Plourde en tête, affirment qu'une fusion totale avec la paroisse serait bénéfique pour

tous les contribuables, même s'il faut consentir un léger effort fiscal additionnel. D'autre part, les dirigeants de la municipalité du Canton d'Albanel (paroisse), guidés par le maire Hilaire Lamontagne, déclarent que le mariage ne peut être célébré, puisqu'il n'y a pas de fréquentations. Bref, les gens de la paroisse d'Albanel favorisent la tenue d'une enquête pour déterminer les coûts exacts d'un regroupement global, avant de demander à Québec de déclencher le mécanisme de la fusion.

Face aux expériences désagréables et surtout onéreuses vécues par des milliers de contribuables de la région qui furent contraints de subir la fusion, personne ne peut reprocher aux membres du conseil de la paroisse d'Albanel de faire preuve d'un excès de prudence. N'en déplaise au maire Fernand Plourde, qui semble pressé de prouver ses avancées au niveau de la rentabilité générale d'une fusion complète à Albanel.

C'est toutefois le gouvernement provincial qui manque la plus belle opportunité de mettre fin ou d'atténuer tout au moins la guerre froide entre deux administrations de municipalités jumelles. Non pas en intervenant pour obliger le village et la paroisse à s'unir de force, ou à renoncer définitivement à cette option. Mais il y aurait certainement lieu que le ministère des Affai-

res municipales confie à quelques-uns de ses gratte-papier la mission de faire savoir aux contribuables d'Albanel, à la suite d'une étude approfondie sur place, si le regroupement est recommandable ou non dans l'intérêt de tous. Dans ces conditions, tous les citoyens pourraient alors se prononcer en connaissance de cause.

Une autre façon pour redorer le blason du gouvernement provincial à Albanel serait que le ministère des Affaires municipales donne enfin suite à la demande de la paroisse, sollicitant le concours de Québec pour la préparation d'un plan d'aménagement du territoire. Comme dans le cas de l'enquête sur le regroupement, le gouvernement provincial devrait au moins avoir la décence d'offrir l'aide technique de ses spécialistes, si le support matériel s'avère impensable en raison de trop grandes restrictions budgétaires. Les gens d'Albanel, qui n'ont jamais été gâtés par Québec, n'en demandent pas plus.

Gabriel Berberi

PAROLE AUX LECTEURS

Une solution qui vise l'économie et l'efficacité

Monsieur Robert-A. Boyd, Président de l'Hydro-Québec, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q. H2Z 1A4.

Cher monsieur le président,

Je suis fier et honoré de votre réponse, et vous en remercie. Je vous prie de voir dans mon travail d'acquisition dans l'emploi de notre production d'électricité, une réponse à l'excellent article de M. Gabriel Berberi, rédacteur adjoint au Quotidien, et au fait que, dû au coût élevé de l'huile et de l'électricité plus la taxe, trop de pauvres gens endurent le froid, l'hiver.

Tout d'abord, je dois vous dire que ni Monsieur Jean Grégoire, ni Monsieur Claude Maltais n'a donné réponse à mes questions. Certes, M. Claude Maltais, fin et sympathique diplomate, est venu me rencontrer à maintes reprises, mais pour me dire qu'il était incapable de démolir mes arguments, et qu'il vous

transmettait mes écrits. Comme il ne parvenait pas de réponse, j'ai écrit au ministre de l'Énergie, M. Guy Joron, et M. Dumas, le chef de son cabinet, lequel je remercie, m'a écrit qu'il vous demandait de me répondre.

Votre lettre n'infirme pas mon affirmation disant qu'entre la basse et la haute demande, il se perd une partie importante de notre production que nous payons, puisque nous portons les frais totaux de l'Hydro. Je sais bien que, en basse demande, vous pouvez arrêter des turbines à Manic 5 et à Bersimis-Nord; mais, c'est à peu près les seuls endroits où vous pouvez emmagasiner l'eau, cette énergie en puissance, et encore, ce n'est pas le cas quand les réservoirs sont pleins au printemps et après les pluies.

L'annexe que vous projetez à Manic 5 qui coûtera au-delà du milliard de dollars, fera perdre des quantités énormes d'électricité par le fait que l'eau ne sera pas utilisée en aval. Cette annexe ne serait pas né-

cessaire, tout comme d'ailleurs vos réserves pompées (inertes, en cas de désastres majeurs sur les lignes de transmission), lesquelles coûteront près du milliard de dollars chacune, si la vente de l'électricité était régulière, soit, faite "à la puissance", au lieu de "à la quantité" de kilowatt-heure.

Je le sais, moi, que ma consommation est désordonnée, qu'elle joue de 10 kilowatts-heure à un kilowatt-heure, et je sais que c'est le cas pour tous les consommateurs résidentiels. Je ne tiens pas compte de la consommation industrielle, laquelle se fait déjà à la puissance. Jamais, on ne me prouvera que dans une consommation qui joue entre 10,000,000 de kilowatts-heure, de 2 à 4 heures par jour, et 1,000,000 à 2,000,000 de kilowatts-heure, de 22 à 20 heures par jour, qu'il ne se perd pas d'électricité. D'ailleurs, en plein été, j'ai chauffé à l'huile, alors que j'aurais chauffé à l'électricité dans le paiement "à la puis-

sance". C'est la place de l'huile de faire face à la pointe, ou de diminuer la basse demande, surtout quand l'électricité se perd dans les fils. L'Hydro-Québec, avec une charge régulière, disons de 5,000,000 kilowatts-heure, éte comme hiver, par la consommation résidentielle ordonnée, régulière, sera en meilleure posture à tout point de vue, et le consommateur aussi car, il pourra être assuré d'avoir un même montant mensuel à payer, un montant à un tarif plus bas puisque toute l'électricité qui se perd sera utilisée.

L'enjeu de l'ordre de centaines de millions de dollars annuellement, de milliards de dollars perdus dans le passé et à perdre dans l'avenir est tel, qu'il est d'une extrême importance de tirer l'affaire parfaitement au clair, dut-il être nécessaire de convoquer une commission parlementaire.

Jean Gagnon, 65, rue Piché, Valin, Chicoutimi. Le 31 août 1977.

SUR LES ROUTES EN FIN DE SEMAINE BONNE CHANCE A LA LOTOMOBILE



Il est bon d'écouter l'âme

Depuis six ans je suis sous ta tutelle, soeur âme; nous voilà donc rendus à la maternelle!

Je côtoie des compagnons de mon âge, qui donnent beaucoup de fil à retordre, pour ne pas avoir eu une soeur comme toi, soeur âme.

J'ai été souvent rétif dans le passé.

Cependant, mes indocilités n'ont fourni que l'occasion de fortifier ton courage et de ranimer ta confiance envers ce Jésus que nous avons appris à aimer, sur les genoux de maman.

Abandonnés entre ses bras, celui-ci nous rappelle sans cesse, les leçons reçues de nos bons parents.

Comme nous le craignons ce chemin d'épines indiqué par notre première éducatrice, notre mère! Tu te souviens, soeur âme?

Toutes les appréhensions provoquées, toutes les réflexions auxquelles il a fallu s'assujettir pour approfondir ce mystère, à savoir qu'il fallait choisir le chemin d'épines, puisqu'il était le seul où l'on pouvait cueillir les véritables roses, celles qui ne se flétrissent jamais; celles qui répandent leur odeur tout le long de la vie;

celles qui nous font oublier la peine encourue, en les cueillant; celles dont l'immense bonheur qu'elles produisent, exige d'être partagé.

Tu as bien choisi soeur âme, car l'autre chemin n'offre que des roses artificielles, dont les pétales s'envolent, un après l'autre, ne laissant que déboires.

Merci, aussi, chère soeur âme, d'avoir pris l'initiative de me faire manger mes croûtes de pain, lorsque je ne voulais manger que la mie; de me nourrir de plats substantiels, lorsque je ne réclamais que des friandises; il fait bon de jouir d'une bonne santé.

Il est bien doux le sourire que m'accorde mon petit frère, le bébé, en me tendant les bras, comme marque de reconnaissance pour les services auxquels tu m'as incliné à lui rendre; elles sont si encourageantes les marques de satisfaction reçues de nos bons parents, pour nos actes de fidélité à leurs conseils.

Ce texte, dédié tout particulièrement aux jeunes mamans, fut imaginé en vue de les engager à ouvrir un dialogue plus profond

envers leurs enfants, dès leurs bas âge. Ceux-ci ont une capacité d'absorber le sérieux, plus que l'on peut le concevoir. "Celui qui a pensé jeune, pensera toute sa vie", dit Pascal.

Jeanne Desbiens, 376, rue Price est, Chicoutimi.

SAVOIR DIRE

Le mieux et le meilleur

On voit parfois l'expression: au meilleur de ma connaissance. Ce n'est absolument pas français, et une calque de l'anglais: To the best of my knowledge. Comment pourrait-on justifier que quelque chose est le meilleur de ce que l'on connaît? Alors que l'on veut dire, tout simplement: autant que je sache. La voilà, l'expression juste en français. On peut dire: le meilleur de moi-même, le meilleur ami, les jours meilleurs. (C'est un comparatif).

Mieux est un superlatif. On dit en français: faire de son mieux, ou "au mieux". Exemple: Au mieux, on peut s'attendre à un hiver peu rigoureux. "Tout est pour le mieux". "J'ai fait de mon mieux pour le dissuader de partir". L'expression "à son meilleur" n'existe pas en français. On peut, à la rigueur, dire "à son mieux", puisqu'on peut dire "de son mieux". Exemple: "A son mieux", il était fort brillant, parlait beaucoup s'animait...". Dans d'autres exemples, alors que l'anglais emploie "at its best", il est préférable de tourner la phrase autrement: "Steak at its best" se dira en français: "(Nous servons) le meilleur steak en ville."

Louis-Paul Béguin.

Une ère nouvelle s'annonce

Elle était plus belle que nos C'était une vision cosmique, toute blanche lumière.

Mon seul plaisir

"Le seul plaisir que j'ai, c'est de bien fumer. Et ma grande distraction, c'est d'allumer". Me disait un abbé sans aucune gêne. Et sans penser à son énorme blasphème: "Je ne prends pas un coup et sauve du poignon. Je n'ai que quelques petits passe-temps mignons. Pas de jardin de joies, ni vaches à traire, Pas de femme pour parler et me distraire. ... Soudain, pensif, un remords sembla l'ébranler. Car sa conscience venait de l'étrangler. — "Mon fils, regarde les jolies fleurs, les belles verdure de nos champs et de nos forêts, le ciel bleu, gris, noir ou étoilé. Admire ces adorables petits enfants, ces jolies jeunes filles, ces charmantes dames et leurs coquets atours. Observe ces ravissants sourires de la nature, ces rayons de soleil, ces clairs de lune, et toutes les créations de Dieu, du Cosmique." "Mon fils, écoute la voix des enfants, le chant des oiseaux, le murmure du ruisseau, les orgues du tonnerre, les mélodies du vent, le langage des animaux en rut, la douce musique des arbres dans la montagne, les symphonies des Grands Maitres et le langage des fleurs se balançant dans la brise." — "Mon fils, savoure les fruits délicieux, les légumes verts et savoureux, déguste les breuvages les plus exquis et les nectars les plus doux. Cherche la saveur de tous les aliments. Rince-toi la gueule et bourre-toi la bedaine, une fois par année. Ca, c'est du plaisir. Touche, mon fils à quelque chose de doux, duvetueux, tiède: une jolie rose. Ca c'est du ravissement. Chante, siffle, marche, nage, travaille, pense, médite, dessine, sculpte, en un mot: Tout ce que tu fais, doit être un perpétuel plaisir; Sinon, tu ne vis pas; tu meurs." — Un mois plus tard, j'entendis selon son désir, Une voix, relaxée, débordante de joie. Me répéter très fortement plusieurs fois: "Je ne fume plus et c'est mon plus grand plaisir." —

Gérard Kérouac, Chemin Sydenham, Chicoutimi.

On l'appelait l'immortalité.

La découverte de l'outil marquait un tournant décisif dans l'histoire de l'humanité. Après avoir tué son premier porc, le premier homme prenait conscience de sa place de premier ordre dans toute la création sur terre. Il régnait sur l'ordre animal et la supériorité de sa pensée l'emmènerait bientôt jusqu'à la lune.

Cependant la lutte n'est pas encore finie. L'homme contemporain appartient à un parti, à un syndicat, à quelqu'un.

Il s'acharne tantôt à dominer ses semblables ou à se laisser dominer par l'une ou l'autre des grandes forces.

L'homme moderne ne sait plus chasser et le supermarché a remplacé la rivière. Cela ne peut que contribuer à son anéantissement progressif, d'autant que la planète achève un cycle de saisons. Depuis plusieurs années déjà, des changements déterminants ont été détectés par les populations. Deux tiers des estomacs humains crient famine et la surpopulation force certains quartiers entiers, dans certaines villes monstres, à jeûner pendant plusieurs journées consécutives. L'homme n'alté-
Richard Laroche, 185, St-Jean-Baptiste, Arvida. Le 30 août 1977.



Le kilomètre met du temps à s'installer

CHICOUTIMI — Le ministère des Transports réétudie la limite de vitesse permise sur les routes de tout le Québec et c'est pourquoi la signalisation en kilomètres n'a pas été installée le 1er septembre sur toutes les routes du Québec.

C'est la précision apportée hier par un porte-parole du ministère des Transports au Saguenay-Lac-Saint-Jean, signalant que les directives de Québec avaient été émises pour l'entrée en force

du système métrique sur les panneaux routiers.

Toujours selon ce porte-parole, la limite de vitesse pourrait être encore à nouveau diminuée.

On sait qu'actuellement, elle est de 50 milles à l'heure sur les routes ordinaires allant même parfois jusqu'à 45 milles à l'heure.

Quant aux panneaux indicatifs de vitesse au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ils sont actuellement inexistant.

Un groupe s'apprête à prendre la relève du projet Carrefour Laval

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Au moment où les chances de concrétisation du projet Carrefour Laval paraissent dangereusement s'amenuiser, un autre groupe d'investisseurs s'apprête à prendre la relève.

L'ingénieur Michel Dufresne se trouve à la tête d'un groupe de cinq ou six hommes d'affaires qui se disent prêts à entreprendre, au cours du mois de septembre si possible, la construction d'un édifice commercial et à bureaux au centre-ville de Chicoutimi. Le projet nécessiterait un investissement d'environ \$2 millions.

M. Dufresne a expliqué que le groupe avait mis son projet sur pied il y a quelque temps, mais l'avait mis en veilleuse au

moment où Carrefour Laval avait manifesté son intention de s'établir au centre-ville.

Les hommes d'affaires en question, tous de Chicoutimi, disent vouloir travailler au développement du centre-ville. Ils ont, à cet effet, d'autres projets que l'édifice en question. L'un d'eux, un hôtel pourrait être réalisé, dit-on, dès le printemps prochain si les questions de relocalisation des réservoirs d'huile de la zone portuaire étaient résolues.

Une banque, quelques boutiques, un restaurant, et des bureaux logeraient dans le premier édifice projeté. Incidemment, celui-ci aurait quatre étages et une superficie totale de plancher d'environ 35.000 pieds carrés.

Maisons unifamiliales Modes de construction ruineux

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Tout en affirmant que "le mode actuel de construction et de financement de la maison unifamiliale de type pavillonnaire (bungalow) est ruineux pour les municipalités", et qu'il "est source d'endettement perpétuel pour les villes", le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif rejette cependant la solution adoptée ailleurs au Canada, c'est-à-dire l'entière ou la majeure partie de la responsabilité financière des constructeurs dans le coût des infrastructures, (aqueduc, égouts, etc).

Dans une entrevue qu'il vient d'accorder à la revue mensuelle "Bâtiment", M. Tardif souligne en effet que son gouvernement d'une part mettra l'accent sur l'augmentation de la densité d'occupation des agglomérations notamment les centre-ville, et d'autre part adoptera une "position intermédiaire" en ce qui concerne les infrastructures en répartissant le fardeau financier le plus équitablement possible entre les constructeurs, la municipalité et le gouvernement.

Le ministre, souligne la revue, "veut assurer les constructeurs et promoteurs que le gouvernement soutient et encourage l'industrie de l'habitation, mais que les règles du jeu seront une fois pour toutes connues et que le développement immobilier ne sera plus laissé aux fantaisies des promoteurs ou de certains conseils municipaux (...)"

Il évoque le cas de villes québécoises qui ont décidé de passer une partie importante des coûts aux constructeurs, qui eux, le passent à l'acheteur de maison. En plus de hausser radicalement le prix des maisons, cette politique, laisse entendre le ministre, met en péril les petits constructeurs au profit des grands promoteurs immobiliers.

Autre conséquence: la surenchère de la part des municipalités qui invite les constructeurs sur leur territoire car les infrastructures leur coûteront moins cher.

Au bout de la ligne, en plus de l'étalement urbain coûteux qui en résulte, ces municipalités, souligne-t-il, se tourneront vers le ministère des Affaires municipales pour obtenir des subventions "à cause de leurs sérieux problèmes d'alimentation en eau."

Solution

D'ailleurs, la solution intermédiaire que préconise le ministre, existe déjà indirectement précise-t-il, sous la forme de programmes d'aide à l'aménagement de services d'aqueduc et d'égouts, et d'aide à l'accroissement de la densité d'occupation du sol (programme fédéral de \$1.000 par logement).

Il semble également déterminé à faire en sorte que le banlieusard, c'est-à-dire celui qui va habiter en périphérie, paie les avantages qu'il retire de la proximité des services.

Le Québec a actuellement besoin de 55 à 65.000 unités de logement par année, précise M. Tardif, logements dont la construction est sous la seule initiative de l'entreprise privée dont le milieu est relativement incertain.

Si par exemple, souligne-t-il, l'état qui actuellement commande 3.500 unités de logement social par l'intermédiaire de la Société d'habitation du Québec, commande et assure les constructeurs d'une commande annuelle stable du tiers de ces 65.000 logements, il n'y aurait plus d'aléas pour le constructeur. Nous étendrons par exemple le logement social à d'autres groupes d'individus. Nous dirons par exemple que le gouvernement veut avoir 5, à 10.000 logements cette année à tel endroit au Québec.

"Idéalement, continue-t-il, je verrais le marché partagé en trois tiers. Que l'entreprise privée produise à ses risques et périls 33 pour cent des unités requises. Qu'un autre tiers soit occupé et commandé aux constructeurs par les coopératives d'habitation (l'Etat favorisera d'ailleurs leur formation et leur fonctionnement), et que le reste soit commandé par l'Etat par l'intermédiaire de la SHQ, toujours aux constructeurs (...)"

Les Ambassadeurs au septième rang

JONQUIERE — Les Ambassadeurs d'Arvida se sont classés au septième rang, au Festival mondial de tambours et de trompettes, catégorie senior, qui s'est déroulé, en fin de semaine, à Allentown, aux Etats-Unis.

Seuls représentants du Québec et du Canada, à cette compétition mondiale, les Ambassadeurs d'Arvida ont fortement impressionné en prenant le septième rang avec un pourcentage de 83 pour cent.

Au niveau des couleurs, les Ambassadeurs d'Arvida, qui comptent quelque 120 membres, ont pris le premier rang, avec le maximum de points, soit 20 sur 20. Ils ont défait les champions mondiaux, les Hurricanes des Etats-Unis par quatre points.

Dans les percussions, les Ambassadeurs ont récolté 17 points sur 20, pour se classer en deuxième place.

Fumer ou ne pas fumer?



En voilà une question! Pas facile à démêler.

Un bon matin, vous vous êtes dit: "c'est fini!" Mais peu de temps après, vous avez fumé. Un autre bon matin, vous avez pris encore une grande décision. Et ça n'a pas duré.

Alors, vous avez essayé des cigarettes qui vous promettaient douceur et filtrage puissant. Mais il vous fallait travailler beaucoup trop pour enfin "pomper" quelque chose.

Après toutes ces tentatives, quel choix vous reste-t-il?

Vous devriez peut-être penser sérieusement à la nouvelle cigarette Vantage.

La Vantage vous offre toute la riche saveur des tabacs de Virginie. Et entre nous, c'est pour ça qu'on fume: la saveur. Mais ce qui rend la Vantage encore plus intéressante, c'est son filtre. Il laisse passer tout le goût que vous attendez d'une cigarette et ne filtre efficacement que ce qui doit être filtré.

La Vantage se fume bien: même si son filtre est très efficace, vous n'avez pas à faire d'effort à chaque bouffée. Vous n'avez qu'à savourer.

Une saveur riche, un filtre sans pareil et le plaisir de fumer qui reste intact: que demander de plus à une cigarette. Surtout quand on se pose des questions.

Vantage c'est peut-être la solution.

Essayez-en un paquet. Vous verrez bien.

Un kilogramme — c'est en masse!
Un gramme — c'est petit ou léger
Un litre — ça se verse... ou se renverse!
Un millilitre — c'est une goutte!
Un mètre — c'est un pas de géant

Incroyable, pourtant vrai!

ARTHRITE Chicoutimi, 7 octobre 1976

En 1970, j'ai été guérie de l'arthrite. Ça faisait 10 ans que je souffrais de cette maladie. J'ai entendu parler de M. J.-A. Desfossés, je suis allée le voir trois fois malgré que mon mari n'était pas d'accord avec moi.

Ayant un commerce, (comptoir-lunch), je me suis un jour ébouillantée avec de l'eau chaude. J'ai téléphoné à M. J.-A. Desfossés à Montréal et au bout de cinq minutes tout mal était disparu. J'eus recours à lui une autre fois parce que je sentais une bosse dans le dos et maintenant elle est disparue.

Depuis ce temps mon mari a une grande confiance en lui.

Merci à M. Desfossés pour tout ce qu'il a fait pour moi.

Mme Paul Dufour, 985, rue Blais, CHICOUTIMI, P.Q. Tél: rés.: 545-4216, restaurant: 543-5612.

CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, P.Q.
Mercredi: 7 septembre
HOTEL CHAMPLAIN
TEL.: 543-4424
10h00 à 11h00 a.m.

JONQUIERE

Mercredi: 7 septembre
HOTEL PIERRE
Tél.: 547-3648
2h00 à 3h00 p.m.

ROBERVAL

Mercredi: 7 septembre
HOTEL JEANNOIS INC.
95, boul. Marcotte
Tél.: 275-1112
7h00 à 8h00 p.m.

DOLBEAU

Judi: 8 septembre
HOTEL MILOT INC.
Dolbeau
Tél.: 276-4807
10h00 à 11h00 a.m.



J.-A. Desfossés

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



QUEBEC-CANADA

On prodéait récemment, dans le comté de Lac-Saint-Jean, à l'élection de l'exécutif de Québec-Canada, ce mouvement qui préconise l'unité canadienne et qui se veut non partisan. Sur la photo, dans l'ordre habituel, on voit Mme Huguette Baron, secrétaire, M. Magella Harvey, président, Mme Roland Charette, coordonnatrice du recrutement, M. Aurèle Boily, trésorier et responsable des communications, Mme Maud Girard, vice-présidente, et M. Maurice Belley, vice-président. D'autre part, quatre autres chapitres ont également été formés à travers la région, soit à Chicoutimi (Mlle Colette Larue, à 549-4756), à Roberval (M. Marcel Leblanc, à 275-2923), à La Baie (Mme Margo Lavoie, à 544-3295), et à Dolbeau (M. Georges Villeneuve, à 276-2234).

MICROBES SUPERSONIQUES

Les biologistes se penchent actuellement sur une nouvelle menace qui pèse sur les avions supersoniques: les microbes. Charles Jenner, un biologiste britannique, a en effet exposé, au cours des journées annuelles de la "British Association", les dangers que représentent certains microbes qui s'habituent au carburant des supersoniques, et dont la croissance risque de bloquer les filtres à carburant et d'entraîner une corrosion des structures de l'appareil. Il a ajouté que des études étaient en cours pour permettre de trouver une solution à ce problème.



JULES LE LINGUISTE

Après les haltères de la ville (lire bien sûr artères), voici que notre ami Jules Larouche est tombé dans le miel lors de la discussion avec les locataires des HLM mécontents qui faisaient des représentations récemment concernant le prix de leurs loyers. Dans une grande "envolée aratoire" (lire oratoire), le conseiller municipal Jules Larouche a qualifié cette affaire de "mielli-miello". Un loustic nous faisait remarquer que peut-être une abeille l'aurait piqué...

VOS DROITS

surveillance des écoliers

Les commissions scolaires et les professeurs sont responsables de la surveillance des écoliers durant les heures de classe et les heures de récréation.

Si votre enfant se blesse durant ces périodes et que vous croyez que la commission scolaire et les professeurs ont mal surveillé les enfants, vous pouvez les poursuivre pour réclamer les dommages subis par votre enfant.

Cette obligation de surveillance des écoliers ne s'étend pas en dehors des heures de classe et de récréation, comme par exemple si votre enfant va jouer dans la cour d'école après la journée scolaire.

À ce moment, la commission scolaire ne sera responsable que s'il est dangereux pour les enfants de jouer dans la cour, comme par exemple, s'il y a des travaux de construction et que la commission scolaire n'a pas pris les mesures nécessaires pour protéger les enfants comme tout propriétaire d'une bâtisse doit le faire.

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure expliquant la loi de l'aide juridique et celle contenant les textes de "LA MINUTE JURIDIQUE" en écrivant au:

Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
2 Complexe Desjardins,
Tour de l'Est #1404, C.P. 123
Montréal.

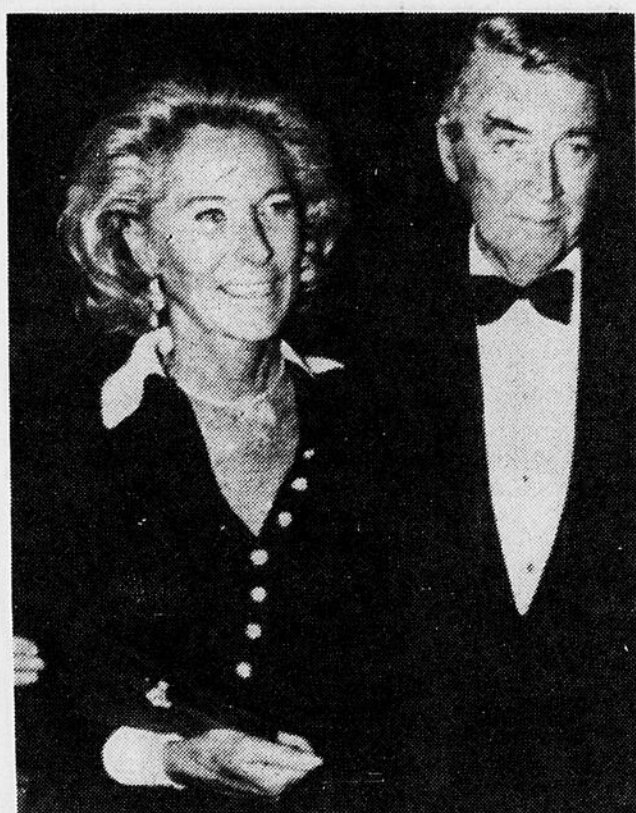
(En collaboration avec la Commission des services juridiques.)

RELIGION FACE A L'HOSTILITE

Selon une revue religieuse anglaise, le "Catholic Register", l'église au Canada aura de plus en plus à faire face à des traitements hostiles de la part des gouvernements. La revue stipule que l'église subit un traitement hostile du gouvernement en Italie par exemple, où les communistes jouent un rôle de plus en plus actif. "Déjà au Québec, poursuit l'éditorial, nous sommes sujets à une détermination grandissante du Parti québécois, de contrôler l'éducation catholique..."

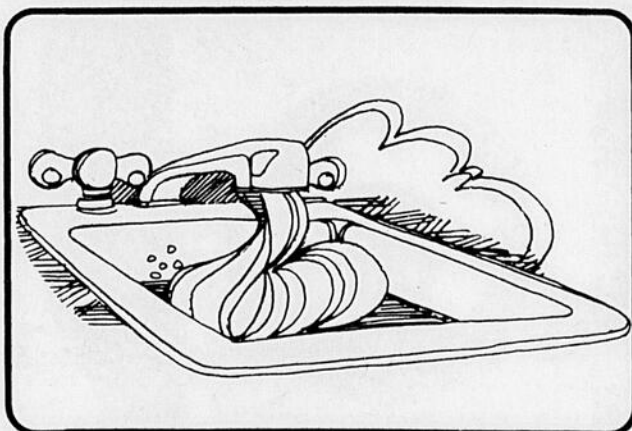
COMMISSION SCOLAIRE BAIE DES HA! HA!

Dans la liste des comités destinés à aider au fonctionnement de la commission scolaire, on trouve cette année, une innovation: le comité des affaires socio-économiques. Ce comité aura comme mandat d'étudier certains sujets d'actualité, des projets de législation à caractère social, politique et économique qui pourraient avoir des incidences directes ou indirectes en éducation. A titre d'exemple, citons l'étude par ce comité des programmes de différents partis politiques en matière d'éducation. La responsabilité de ce comité à la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! a été confiée à M. Fernando Lavoie. Les commissaires membres du comité sont M. Gaston Claveau, Mme Hélène Tremblay, M. Gérard Gagné et Mme Andrée Gagné.



ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS...

C'est ce que chantait Maurice Chevalier. Mais contrairement à plusieurs membres de l'âge d'or qui se satisfont de leur situation, le comédien James Stewart, qui fut l'un des jeunes premiers les plus attachants de Hollywood, s'ennuie de sa jeunesse. Il ne s'en cache pas: "...C'est triste de se sentir vieux..." Photographié en compagnie de son épouse Gloria, Stewart a laissé tomber: "...Pourquoi mentir? Oui, je me sens vieux, et ce qui est le plus embêtant, c'est que je me sens vieillir chaque jour un peu plus. Dans ces conditions, que faire d'autre que de se résigner?"



COMBIEN TU CONSOMMES!

Ton alimentation personnelle en eau potable est de quelques onces mais s'il y a une fuite dans ton robinet, tu perds 25 à 100 gallons d'eau par jour. Penses-y!

LE CANCER ET LE COLON

Un chercheur canadien a révélé qu'il avait repéré des traces de substances susceptibles de favoriser des mutations et d'être liées au cancer du colon dans les excréments de personnes ayant un régime alimentaire de type occidental. Dans une communication qui doit être faite au 17ème congrès annuel de la Société des chimistes américains, le Dr William Robert Bruce, de l'Institut du cancer de l'Ontario et de l'Université de Toronto, déclare que quelques modifications du régime alimentaire suffisent pour diminuer considérablement l'importance de ces substances. Ces substances, appelées mutagènes, pourraient faire partie du groupe des composés n-nitroso. Quatre-vingt-dix pour cent de ces composés se sont révélés cancérigènes. L'origine de ces composés est actuellement inconnue. Mais, leur présence dans les excréments laisse penser que le corps les fabrique comme produits dérivés des graisses et des protéines. Une cuillerée quotidienne de son administrée aux patients suivis par le chercheur a réduit considérablement la quantité des mutagènes. Des grammes de vitamine C ingurgités quotidiennement luttent aussi efficacement contre la présence des mutagènes, indique le chercheur.



DES IMITATEURS AMERICAINS

Le Festival du bleu de Mistassini a maintenant ses imitateurs au Canada et même dans certains Etats américains. C'est ce que nous apprend la revue "Festival": "...Faut-il souligner que le Festival du bleu de Mistassini jouit maintenant d'une popularité qui dépasse largement les limites de la région, puisqu'il a trouvé des imitateurs dans d'autres provinces et même dans certains Etats américains convaincus que ce genre de promotion est un moyen excellent d'écouler leurs surpluses..."

METABETCHOUAN, OUI OU NON?

C'est aujourd'hui que les électeurs de Métabetchouan se prononcent sur le projet du conseil de construire un hôtel de ville, au coût de \$758,000. Et depuis plusieurs jours, c'est une véritable campagne électorale qui s'est déroulée dans la municipalité, des annonces publicitaires radiophoniques ayant même été diffusées par le comité qui milite en faveur du projet. Les bureaux de votation sont ouverts de 9h00 à 19h00, et ceux qui souhaitent la réalisation du projet espèrent que les électeurs se rendront voter en grand nombre. La première fois, le projet avait été battu par une faible majorité, et très peu d'électeurs s'étaient prononcés.

DES PATATES EN MASSE

L'un des invités du Festival de la patate de Saint-Ambroise, M. Pierre Lauzon du ministère de l'Agriculture, a entretenu les producteurs pendant de longues minutes sur la mise en marché de ce produit, et des structures de prix de la patate. Et M. Lauzon avait apporté avec lui une liste des noms que l'on donne à la patate selon les pays et les époques. Voici ce que ça donne: Tobimambour; Cartouffe; truffe blanche, ou truffe rouge; Parmen-tière; Papas; Batatas; Tartuffalo; Kartouffel; Erdap-ple; Potato; Pomme de terre; ou plus simplement Patate.

DECES DE SACHA NACHT

Le psychanalyste Nacha Nacht, fondateur de l'Institut de psychanalyse de Paris, est mort le 25 août, à Paris. Il était âgé de 76 ans. Né en Roumanie, Sacha Nacht avait fait ses études de médecine en France et s'était dirigé vers la neurologie et la psychanalyse. Il s'était rendu en 1926 à Vienne pour être analysé par Freud. Sacha Nacht avait été, de 1957 à 1969, vice-président de l'Association internationale de psychanalyse. Sacha Nacht était l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment "De la pratique à la théorie psychanalytique", "La présence du psychanalyste", "Le masochisme" et "Guérir avec Freud".

GRAND MARIAGE DISCRET

Deux des plus riches familles de Grande-Bretagne vont se trouver alliées le 10 septembre, lorsque lady Jane Grosvenor, 24 ans, fille du duc de Westminster, épousera le duc de Roxburgh, 23 ans. Lady Jane, que la rumeur avait jadis romantiquement rapprochée de l'héritier du trône, le prince Charles, a déclaré à un journaliste: "Nous sommes tous deux d'accord pour que cela ne soit pas un grand mariage. Nous voulons nous marier avec le moins de tapage possible." Ceci étant, le petit déjeuner de mariage sera préparé par un hôtel de Chester, propriété des Grosvenor. Il y aura 900 invités, un somptueux buffet, 60 caisses de champagne, 12 chefs, 100 garçons, 40 sommeliers, un carrosse tiré par quatre chevaux et un hélicoptère pour transporter les nouveaux mariés au cours de la première étape de leur lune de miel. Les photos seront prises par le beau-frère de lady Jane, le compte de Lichfield, qui est photographe professionnel.

EXPLOITATION DE LA LUNE

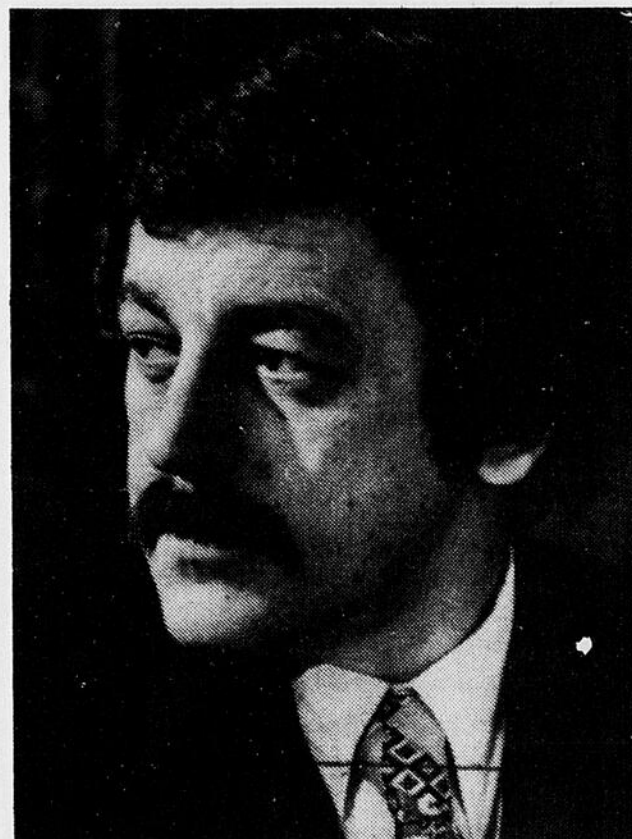
L'homme exploitera les richesses minérales de la Lune en l'an 2000, à partir de stations spatiales géantes qui pourront contenir jusqu'à 10,000 personnes, a déclaré M. Wilson Hunter, représentant de la NASA américaine en Australie. Il a précisé que les mineurs de l'espace vivront une vie presque normale dans ces stations, environnées d'arbres et de ruisseaux. Il a également prédit que les astéroïdes seront remorqués jusque dans l'atmosphère terrestre et que leurs richesses minérales y seront alors exploitées. L'Union soviétique et l'Agence spatiale européenne sont intéressées par ces projets et coopèrent à leur réalisation avec la NASA.

UN PROFESSEUR RELIGIEUX

Un professeur d'instruction religieuse, qui avait été renvoyé de l'école de Rickmansworth, près de Londres, parce qu'il refusait d'enseigner d'autres théories sur la création du monde que celle qui veut que Dieu l'ait fait en sept jours, a été débouté. La Cour d'appel de Londres a conclu en effet que cette mesure était justifiée. "Quelles que soient les raisons de conscience qui l'ont poussé à refuser d'enseigner la version définie dans le programme du cours, le professeur David Watson, âgé de 57 ans, devait s'y conformer", a estimé le tribunal, qui avait été saisi de la plainte au début de l'année. Dans son recours, M. Watson avait déclaré qu'il croyait sincèrement à la version de l'Ancien Testament concernant la création du monde. Il avait ajouté qu'il ne pouvait dire à ses élèves que les 11 premiers chapitres de la Genèse n'étaient que "mythes, légendes et folklore religieux", comme le prescrit le programme du cours dont il avait la charge.

INSCRIPTION AU PATRO

Le Patro de Jonquière commencera son programme d'activités d'automne, le lundi soir, 19 septembre, pour les adolescents (es), jeunes gens et, le vendredi soir, 23 septembre, pour les jeunes. Ce sera alors l'inscription. Des activités sportives, culturelles, sociales et même de plein air sont offertes à toutes les personnes qui désirent s'inscrire au Patro. Différents secteurs d'âge sont prêts à vous accueillir: soit les jeunes: 6 à 11 ans pour les filles et 6 à 12 ans pour les garçons; les adolescents-adolescentes: 12 à 15 ans filles et 13 à 16 ans garçons; les jeunes gens: 15 à 17 ans filles et 16 à 18 ans garçons. En plus, un projet pour les dames qui désirent se délasser de leur foyer le mercredi après-midi. Une réunion pour les dames aura lieu le mercredi, 28 septembre, à 13h30. Pour de plus amples renseignements, composez 547-0283.



PORTRAIT DE \$15,000

Le portrait officiel du président de l'Assemblée nationale, M. Clément Richard, a coûté \$15,000 aux contribuables québécois. Confirmant le prix payé par le gouvernement au peintre québécois Jean-Paul Lemieux, Michel Lapierre, le porte-parole gouvernemental, a ajouté que c'était une véritable aubaine. Le tableau sera accroché dans l'un des corridors de l'Assemblée lorsque M. Richard aura cessé d'exercer ses fonctions. La toile de Lemieux attirera certainement l'attention puisqu'elle est fort différente des tableaux ou des photographies austères représentant les autres présidents de la Chambre. Evidemment, la photo ci-dessus ne représente pas le portrait en question.

ABUS DES MEDICAMENTS

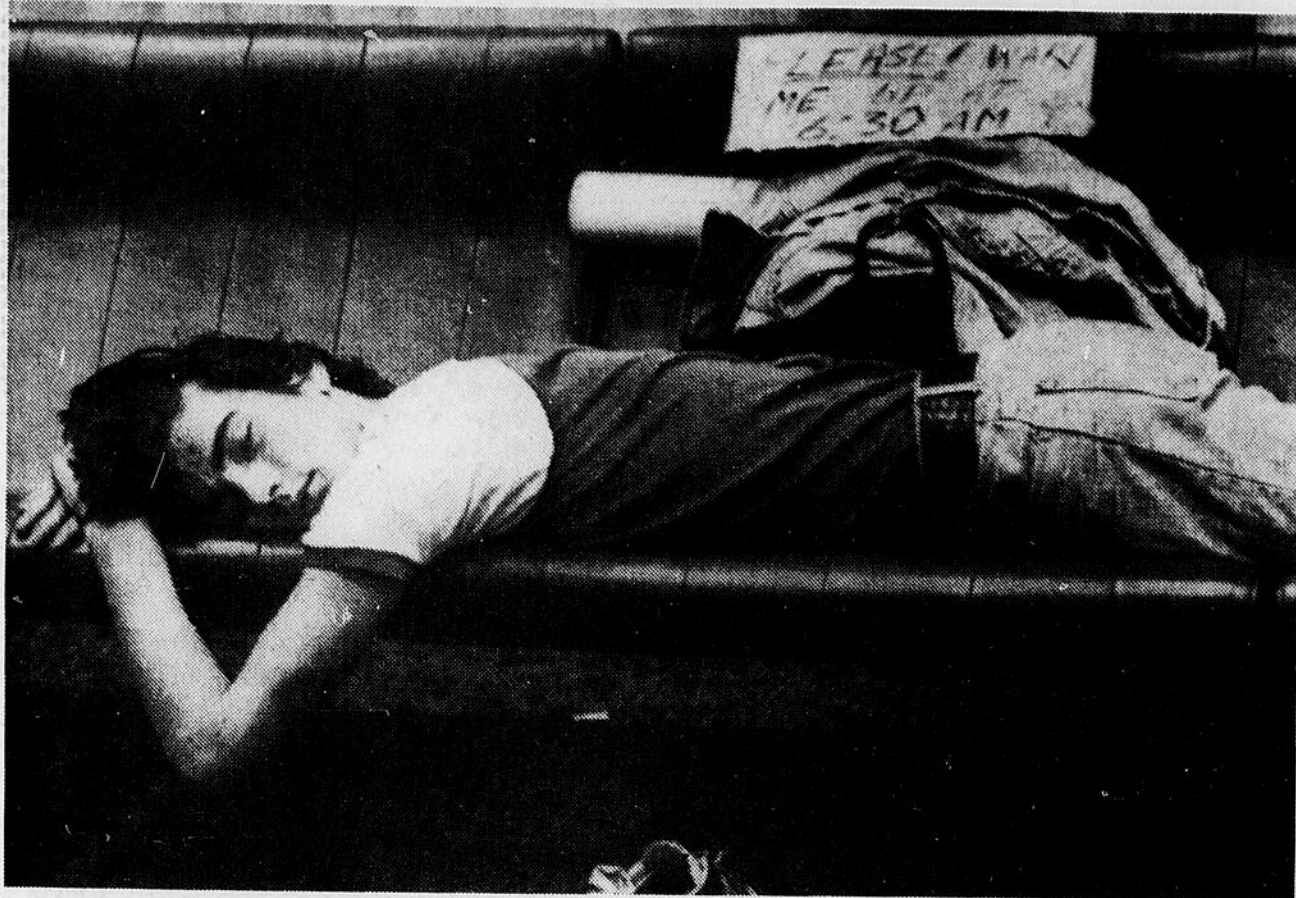
Au cours des journées annuelles de l'Association britannique pour les progrès de la science, le docteur William McLennan, gérontologue, a attiré l'attention sur le "grave problème" que constitue l'absorption de plusieurs médicaments à la fois, chez les personnes âgées. "En fait, a-t-il déclaré, les personnes âgées se porteraient mieux avec un verre de whisky avant d'aller au lit qu'en prenant des médicaments." Et, bien que les barbituriques soient particulièrement dangereux, les troubles qui affectent le troisième âge, "une étude récente montre qu'ils sont encore largement utilisés par les médecins, bien qu'il y ait maintenant des médicaments de remplacement qui offrent une sécurité suffisante". L'utilisation des médicaments par les jeunes a été également évoquée. Le docteur Warburton a accusé les laboratoires pharmaceutiques de renforcer le sentiment qu'ont les jeunes, "que les médicaments sont utiles pour les changements d'humeur et les moments de dépression".

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Ligue L'Eché — Aimeriez-vous allaiter votre bébé? Désirez-vous de l'information sur l'allaitement maternel? Si oui, la Ligue L'Eché vous invite à l'une ou l'autre de ses rencontres. A Jonquière, au sous-sol du presbytère Sainte-Famille, pour informations: 548-7798, à Chicoutimi, une rencontre se tiendra au 702, avenue Rioux, Chicoutimi. Secteur Nord au 740, Deisle, Chicoutimi-Nord. A Alma, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud, pour informations: 668-8089.

Equipe amicale Beaumanoir — L'équipe amicale Beaumanoir avise tous ses membres que les activités reprendront, demain soir, à 19h30.



COMME L'HISTOIRE — Ce jeune homme a bien pris soin, avant de s'assoupir d'indiquer sur une pancarte qu'il voulait se faire réveiller à 6h30. La scène se passait à l'aéroport de Toronto samedi soir alors que 50 personnes ont raté une correspondance de vol et, en

raison de la tenue de l'Exposition nationale, de retards dans les départs de vols, de la fin de semaine de la Fête du travail, plus une place n'était disponible dans les chambres d'hôtel. Alors, qui veut la fin...

(Téléphoto PC)

Pas de règlement en vue entre Le Soleil et ses journalistes

QUEBEC (PC) — La grève au quotidien québécois Le Soleil entre, mardi, dans sa deuxième semaine, et la possibilité d'un règlement demeure toujours aussi éloignée qu'au moment de la rupture des négociations, lundi dernier.

Les deux parties maintiennent leurs positions et s'accrochent mutuellement d'être responsables de l'impasse survenue après huit mois de négociations.

Du côté syndical, on affirme qu'il ne peut être question de retourner à la table de négociations tant que Le Soleil ne fera pas de propositions "plus sérieuses" tandis que la partie patronale soutient que l'attitude du syndicat, qui se refuserait à tout compromis, équivaut à toute fin prati-

que à un refus de négocier.

Les 110 journalistes et les 30 employés de soutien de la rédaction du quotidien ont déclenché la grève à minuit, lundi dernier. La direction du journal a immédiatement fermé les portes de l'entreprise, mettant à pied quelque 600 autres employés.

Long conflit

En plus de l'écart considérable entre les demandes syndicales et les offres patronales, plusieurs autres indices permettent de croire que l'affrontement pourrait être long.

La direction du journal a reconnu qu'elle possédait une assurance permettant de compenser certaines pertes en cas de conflit de travail. De son côté, le syndicat a amassé au cours des derniers mois un fonds spécial de grève qui vient s'ajouter au fonds de défense de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et lui permettra de verser à ses membres des allocations hebdomadaires de \$100 en plus de \$15 par personne à charge.

Pour conserver son marché publicitaire, Le Soleil a aussi repris, jeudi dernier, la publication du Courrier

du Consommateur, un cahier hebdomadaire d'annonces commerciales dont la publication avait été suspendue pour la période estivale.

Réactions

Considérant qu'il s'agit là d'une tentative pour briser la grève et craignant que l'on ajoute éventuellement de la matière rédactionnelle à ce cahier, le Syndicat des journalistes de Québec s'apprete toutefois à répliquer en demandant aux annonceurs de boycotter cette publication.

Le président du syndicat, M. Jean Garon, a déclaré, lundi, que les grévistes avaient jeté les bases en fin de semaine d'un comité spécial qui aura pour tâche d'inviter les commerçants à s'abstenir d'annoncer dans le Courrier du Consommateur.

Le SJQ estime en outre que Le Soleil pourrait profiter d'une grève prolongée pour faire une purge parmi ses autres groupes d'employés.

M. Garon a soutenu la semaine dernière au cours d'une conférence de presse que les photographes, typographes et employés de bureaux perdront leur ancienneté si la mise à

piéd dure plus de six mois.

Selon M. Garon, si la grève devait se prolonger, la direction du journal aura toute latitude pour faire des choix lorsque viendra le moment de rappeler les employés au travail.

Concurrent

Entre-temps, le Journal de Québec (Québecor) a vu son tirage et son contenu publicitaire s'accroître considérablement depuis le milieu de la semaine dernière.

S'appuyant sur des relevés préliminaires, M. Denis Lamoureux, directeur général de ce quotidien du matin, seul concurrent direct du Soleil, a déclaré que l'on estimait que le tirage était passé de 70.000 à 100.000 exemplaires au cours des derniers jours et que la hausse était graduelle.

Par ailleurs, le Journal de Montréal, autre publication de Québecor, a été distribué, lundi, Fête du travail, dans l'Est du Québec, et le sera dorénavant tous les jours de fête.

L'édition dominicale du Journal de Montréal est déjà distribuée dans cette région, habituellement desservie par Le Soleil.

"Bourassa nous a aidé avec sa loi 22"

— Camille Laurin

QUEBEC (PC) — "Bourassa nous a aidés avec sa loi 22. Il a donné le premier choc."

Voilà comment le ministre d'Etat au Développement culturel, Camille Laurin, explique les réactions relativement faibles, au sein des minorités, à la présentation et à l'adoption du projet de Charte linguistique du gouvernement péquiste.

Le ministre, qui s'exprimait au cours d'une interview accordée à La Presse Canadienne, estime que les réactions à la loi 101 au sein de la minorité anglophone n'ont pas été aussi virulentes qu'on aurait pu le croire.

M. Laurin reconnaît que certains notables anglophones ont tiré à boulet rouge sur son gouvernement, mais il estime que les porte-parole autorisés de la minorité sont d'accord avec les principes de la loi 101.

"Ce qui accroche, dirait-il, ce sont les modalités." Le ministre pense par ailleurs que de nombreux anglophones ont été déçus tant par l'attitude du gouvernement fédéral, qui a refusé de prendre carrément fait et cause pour les anglophones, que par celle des premiers ministres des neuf autres provinces qui se sont montrés ambivalents.

Lassitude...

Le ministre d'Etat au Développement culturel ne pense pas que c'est par lassitude à l'égard de la question linguistique que la majorité francophone ne s'est pas manifestée dans ce débat.

Quant au 30 pour cent de francophones qui n'appuient pas la mesure législative, M. Laurin dit qu'ils courent deux lièvres à la fois: le bilinguisme intégral, ce grand rêve et le Québec français.

"Ce qui explique, dirait-il, que de nombreux Québécois votent à la fois pour M. Lévesque et pour M. Trudeau."

La cation de la loi 101, c'est la québécoisation qui s'affirme. "Tout cela est prêt à se traduire par une affirmation politique."

Sur le plan économique le ministre soutient que la Charte linguistique et ses dispositions relatives à la langue des affaires contribuera à la québécoisation de l'économie québécoise.

"Certaines décisions, observe-t-il, pourront maintenant être prises à l'avantage du Québec, comme, par exemple, le placement des épargnes et l'investissement des profits, par la francisation des conseils d'administration."

L'école anglaise

M. Laurin reconnaît que les dispositions les plus difficiles à faire accepter sont celles relatives à l'école, notamment celle imposant la "clause Québec" d'admission à l'école anglaise.

Le ministre reconnaît que cette clause, tout comme les dispositions relatives à la francisation de la justice, peut paraître odieuse vue de l'extérieur, par ceux qui favorisent toujours "l'unité canadienne".

Réactions des minorités

M. Laurin croit que cela tient au fait que les minorités ont subi leurs premiers chocs en 1974, lors de l'adoption de la loi 22 proposée par le gouvernement libéral de l'ancien premier ministre Robert Bourassa.

"Tous s'attendaient, a dit le ministre-parrain de la Charte de la langue française, à ce que le Parti québécois aille beaucoup plus loin."

Besoins séculaires

D'autre part, M. Laurin se réjouit de l'appui que son gouvernement a reçu de la majorité francophone.

Il estime que 70 pour cent des Québécois francophones appuient la Charte de la langue française et qu'ils ont manifesté un grand soulagement, du fait que le gouvernement s'est décidé à transcrire dans un texte législatif, les besoins séculaires d'un peuple.

Prié d'évoquer les effets que pourra avoir la loi 101, M. Laurin, dans une perspective politique, soutient qu'elle raffermira la volonté d'émancipation et d'affermissement du peuple québécois.

Québécoisation

"Le fédéral, dit-il, va arriver en retard. Pendant qu'ils font un mille au fédéral, les Québécois font dix milles."

Selon le ministre, l'appli-

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU SAGUENAY



SERVICE D'ÉDUCATION DES ADULTES

INSCRIPTION AUX COURS DU SOIR POUR ADULTES

FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PARTIEL)
FORMATION GÉNÉRALE (TEMPS PARTIEL)
ÉDUCATION POPULAIRE

DATES:
29, 30 et 31 août 1977
6, 7 et 8 septembre 1977

ENDROITS:

CHICOUTIMI
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
216, RUE DES OBLATS, CHICOUTIMI
DE 14H00 A 21H00

VILLE DE LA BAIE
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES
POLYVALENTE DE LA BAIE
1802, JOHN-KANE, PORT-ALFRED
DE 14H00 A 21H00

ÉDUCATION POPULAIRE

Art culinaire, ceinture fléchée, citoyen face au pouvoir, comment joindre les 2 bouts, comment réussir avec vos enfants, courtoisie, couture, cuisine plein air, danse sociale, décoration intérieure, déficience mentale, dépannage auto, dessin, éducation physique, expression corporelle, formation sociale féminine, histoire de la femme québécoise, horticulture, initiation à la Bible, le logement, macramé, menuiserie, natation, peinture, pour comprendre l'économie, poterie, préparation à la retraite, relations humaines, rembourrage de meubles, sciences religieuses, sculpture sur bois, service de boisson, soins à domicile, tapisserie, tissage, travail en groupe (animation), tricot, vannerie, vivre à deux, etc...

FORMATION GÉNÉRALE (TEMPS PARTIEL)

Chimie, physique, mathématiques, français langue maternelle, français langue seconde, espagnol, système international d'unités, anglais, langue seconde (conversation), etc...

FORMATION PROFESSIONNELLE (TEMPS PARTIEL)

Techniques commerciales (dactylo, sténo, tenue de livres, etc...), pour toute personne ne répondant pas aux exigences des cours offerts par la Commission de formation professionnelle à temps partiel.

COÛTS:

Les cours de physique, chimie, mathématiques et de langue sont d'une durée de 90 heures par session. **\$18.00**

La plupart des cours populaires sont d'une durée de 30 heures. **\$12.00**

Un montant additionnel sera requis pour les cours demandant du matériel approprié au cours (tapisserie, céramique, vannerie, etc...).

Les programmes de conditionnement physique, natation et yoga sont de **\$1.00** l'heure.

INFORMATIONS:

Tout adulte qui désire suivre un cours doit se présenter en personne aux endroits mentionnés ci-haut. Les frais d'inscription et de scolarité sont payables intégralement lors de l'inscription et ce, par chèque. Le début et l'endroit des cours vous seront donnés sur les lieux d'inscription ainsi que toute autre information concernant ces cours. Le service d'éducation des adultes pourra refuser toute inscription après ces dates pour des raisons pédagogiques ou administratives.

Matte candidat comme chef du Crédit social

SAINT-TITE (PC) — Même s'il affirme que le Parti Crédit social est à toute fin pratique moribond et sans avenir, le député de Champlain aux Communes, M. René Matte, a déclaré, hier qu'il se porterait à nouveau candidat à la chefferie pour remplacer l'ex-chef André Fortin, décédé en juin dernier.

"Je pose cependant certaines conditions avant d'arrêter mon choix. Il ne faudra pas qu'il y ait de la tricherie dans le choix des délégués et qu'on empêche mes partisans d'exercer leur droit de vote."

"Quant à l'avenir du parti, il a besoin d'un vigoureux coup de barre s'il veut être relancé."

"Il est évident que si un scrutin fédéral est déclenché au cours des prochains mois, je serai candidat du parti. Mais je ne sais pas encore dans quel comté."

J'ai le choix entre Portneuf et Champlain suite aux découpages de la carte électorale."

La loi 101

Le député Matte ne mâche pas ses mots pour qualifier les francophones du Québec qui se sont opposés à la loi 101. "C'est illogique, affreux, épouvantable et dégueulasse. Les partis d'opposition à Québec ont fait le jeu des anglophones. Je ne peux accepter que les Canadiens français aient si peu de respect pour la langue et leur culture alors qu'on s'est battu pendant des siècles pour la conserver."

Rabais de 25% sur la porcelaine en grès de la collection Lambeth de Royal Doulton

Offrez-vous un service avec 25% de rabais, et traitez votre famille comme des invités. Chaque jour Magnifiques services de porcelaine en grès de la collection Lambeth. 16 ou 45 pièces. 18 motifs au choix. Vont au lave-vaisselle, ne sont pas attaqués par les détergents, passent du congélateur au four — et même au four à micro-ondes. Et ils sont garantis deux ans!

PROFITEZ VITE DE CETTE OFFRE CHEZ:

BIRKS
Place du Royaume
Chicoutimi Tél.: 549-5595

ARTS ET SPECTACLES

France

Cent mille romans depuis la Libération

Non loin de cent mille romans originaux, rééditions ou traductions ont paru en France depuis la Libération — a révélé récemment le directeur littéraire d'une maison d'édition parisienne. Les livres scolaires, documents, récits de voyages, biographies, ouvrages scientifiques, etc., ne sont pas compris dans ce chiffre.

Cent mille romans, vous avez bien lu, en moins de 33 ans! Il faudrait des centaines de mètres de murs pour les placer sur des rayons de bibliothèque. Quant à leur lecture, en comptant seulement une heure par livre — elle demanderait cent mille heures, avec la semaine de quarante heures — cinquante ans!

3 à 500 millions de volumes!

Comme leur tirage varie entre mille ou quinze cents — à deux ou cinq cent mille exemplaires (pour certains best-sellers et livres de poche), en prenant la moyenne de trois à cinq mille par titre — il a représenté trois à cinq cent millions de volumes!

Que de papier, de devises pour l'acheter, que de travail de composition, d'impression, de brochage.

Sans oublier les... auteurs, car après tout, c'étaient eux qui ont "pondu" ces cent mille "chefs d'oeuvre". Dans beaucoup de cas, c'étaient également eux qui avaient payé — les frais d'édition.

L'oubli rapide

Et dire qu'à toute rentrée littéraire d'automne, on parle, avec ou sans raison — de la crise du roman.

Car, se demander ce qui restera en 1985, ou en L'An 2000, de ce flot d'écriture — ou ce qui reste en 1977 des romans publiés en 1950 — 60 — ou 70 — est une autre question.

Non seulement des sans grade, passés plus ou moins inaperçus, mais même des succès, des lauréats des grands prix littéraires.

Vous souvenez-vous par exemple, de "L'Air sur la quatrième corde", Prix Interallié 1953, de "La Pitié de Dieu", Goncourt 1961, de "Au pied du Mur", Prix Femina 1959, de "La Foi de notre enfance", Prix du Roman de l'Académie Française 1959, ou de "Dieu, un", Prix Théophraste Renaudot 1951 — et des douzaines d'autres "succès littéraires" d'une saison? Je ne cite pas les noms de leurs auteurs — intentionnellement — souvent aussi oubliés que leurs oeuvres.

Phénomène commun à tout l'Occident

Ce qui n'empêchera pas, à partir du 15 septembre, les éditeurs de tenter de lancer d'autres "poulains", publier 300 à 500 nouveaux romans, plus une certaine de rééditions.

Les éditeurs de tous les pays "riches" en font autant, avec peut-être un peu moins de gaspillage de papiers et — de matière grise qu'en France. Même à Monaco paraît un grand nombre de livres, dont beaucoup de romans, par an.

Il est vrai que les éditeurs de la Principauté travaillent surtout pour la France et les pays francophones et n'ont leur siège à l'ombre du célèbre Rocher que

pour des raisons fiscales. Ce genre de productions n'existe pas, par contre, au Liechtenstein. Du moins, à notre connaissance.

Les oeuvres de Marx, Lénine, Mao;

1 milliard d'exemplaires! A l'Est, il y a moins de titres, mais les tirages des nouveautés, des rééditions et des traductions, sont plus forts. Sans compter Marx, Lénine et Mao-Tse-Toung, dont les œuvres ont paru dans l'ensemble du monde communiste à non loin d'un milliard d'exemplaires (!), mais qui ne sont pas des romans. Pouchkine, Tolstoï, Gorki, et aussi — Balzac, Zola ou Victor Hugo, connaissent des tirages astronomiques. Même d'ailleurs les poètes. Un exemple, entre mille: les poèmes de François Villon, traduits en hongrois, ont été vendus depuis la fin de la guerre à plus de 400.000 exemplaires, dans un petit pays de dix millions d'habitants — probablement plus qu'en France, Canada, Belgique et Suisse réunis.

Les parents pauvres

Les parents pauvres du livre sont en 1977 les états du Tiers Monde. Le Nigeria, 70 millions d'habitants, en publie dix fois moins que la Suisse (7 millions). En Inde, Pakistan, Indonésie — c'est pire.

On observe un très léger progrès depuis 1972, mais qui est trop lent et insuffisant. Tout comme le partage des autres biens du monde, il serait peut-être juste que paraissent davantage de romans et d'autres livres en Afrique Noire et en Asie — et un peu moins en Europe et aux Etats-Unis.

Marthe VEY



Morello tentera un retour

IRVINGTON, New Jersey (AP) — Joe Morello qui, à l'âge de 49 ans, est presque aveugle, se dit prêt à reprendre la carrière qu'il a abandonnée il y a près de dix ans. Il est en effet reconnu comme un des meilleurs batteurs de jazz du monde.

"Je ne me prends plus pour un martyr", de dire Morello qui avait acquis gloire et fortune durant les années 50 et 60, alors qu'il appartenait au quartette Dave Brubeck. "J'ai souffert de

dépression quand je suis devenu aveugle et j'ai commencé à boire."

Il affirme qu'il a retrouvé ses sens, maintenant qu'il a subi 32 interventions chirurgicales pour des cataractes et un détachement rétinien. Ses médecins lui ont révélé qu'il ne passerait plus sous le scalpel.

Aujourd'hui, Morello, qui est constamment accompagné d'un magnifique Labrador jaune, s'apprête à organiser un nouveau groupe de jazz.

CKRS-TV

| MARDI, LE 6 SEPTEMBRE | MERCREDI, LE 7 SEPTEMBRE |
|---|---|
| 10.00 Au jardin de Pierrot | 10.00 Minute Mounoute |
| 10.15 Topino | 10.15 Tribulle |
| 10.30 Conseil-express | 10.30 Conseil-express |
| 11.00 Les trouvailles de Clémence | 11.00 Les trouvailles de Clémence |
| 11.30 La grande aventure | 11.30 Monsieur Tang |
| 12.00 Au soleil du midi | 12.00 Au soleil du midi |
| 12.30 Festival Charlie Chaplin | 12.30 Les faucheurs de marguerites |
| 13.00 Sur des roulettes | 13.00 Sur des roulettes |
| 13.31 Téléjournal | 13.31 Téléjournal |
| 13.36 Reflets d'un pays | 13.36 Reflets d'un pays |
| 14.31 Cinéma: "Scotland Yard à l'écoute" | 14.31 Le temps de vivre |
| 16.00 Animagérie | 16.00 Animagérie |
| 16.30 Picotine | 16.30 La fricassée |
| 17.00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau | 17.00 Vivre et survivre |
| 18.00 Au fil de l'actualité | 18.00 Au fil de l'actualité |
| 18.20 Bagatelle | 18.20 Bagatelle |
| 18.30 La p'tite semaine | 18.30 Boney |
| 19.00 Marcus Welby | 19.31 Baseball: "Boston à Toronto" |
| 20.00 Super quizz: Super travail à la chaîne | 22.00 Jazz de Montreux |
| 21.30 Les grands moments de l'information | 22.30 Téléjournal national, international et provincial |
| 23.00 Téléjournal national, international et provincial | 22.55 Nouvelles du sport |
| 23.25 Nouvelles du sport | 23.05 Clara Malraux |
| 23.35 Ainsi va la vie | 00.05 Cinéma: "Dear John" |
| 00.30 Cinéma: "Témoins à charge" | HORAIRE EN CAS DE PLUIE: DE PLUIE: 19.31 Cinéma-soleil: A communiquer |

CJPM-TV

| MARDI, LE 6 SEPTEMBRE | MERCREDI, LE 7 SEPTEMBRE |
|---------------------------------------|--|
| 11.45 Les dessins animés | 11.45 Les dessins animés |
| 12.00 A votre service | 12.00 A votre service |
| 12.45 Les nouvelles du midi | 12.45 Les nouvelles du midi |
| 13.00 Y a du soleil | 13.00 Y a du soleil |
| 15.00 Une heure avec vous | 15.00 Une heure avec vous |
| 16.00 Supercar | 16.00 La sœur volante |
| 16.30 La famille Stone | 16.30 La famille Stone |
| 17.00 Les Tannants | 17.00 Les Tannants |
| 18.00 Parle parle, jase jase | 18.00 Parle parle, jase jase |
| 19.00 Studio six | 19.00 Studio six |
| 19.30 Chère Isabelle | 19.30 Symphonie |
| 20.00 Auto-patrouille | 20.00 Un monde fou: "Ceinture de chasteté" farce |
| 20.30 L'union fait la force | 22.00 L'aventurier |
| 21.00 A la canadienne | 22.30 Les nouvelles TVA |
| 21.30 Hawaii 5-0 | 23.00 Dernière édition |
| 22.30 Les nouvelles TVA | 23.10 En fin de soirée: "Rançon de la chair" |
| 23.00 Dernière édition | |
| 23.10 En fin de soirée: "Les Rangers" | |

CBJET

| MARDI, 6 SEPTEMBRE 1977 | MERCREDI, 7 SEPTEMBRE 1977 |
|------------------------------------|---|
| 10.00 The Friendly Giant | 10.00 The Friendly Giant |
| 10.15 Mon Ami | 10.15 Mon Ami |
| 10.30 Mr. Dressup | 10.30 Mr. Dressup |
| 11.00 Sesame Street | 11.00 Sesame Street |
| 12.00 The Bob McLean Show | 12.00 The Bob McLean Show |
| 12.55 CBC News | 12.55 CBC News |
| 13.00 Focus | 13.00 Focus |
| 13.30 Hoe Hoe Hoe | 13.30 Hoe Hoe Hoe |
| 14.00 Ryan's Hope | 14.00 Ryan's Hope |
| 14.30 The Edge of Night | 14.30 The Edge of Night |
| 15.00 Take 30 | 15.00 30 from Edmonton |
| 15.30 Celebrity Cooks | 15.30 Celebrity Cooks |
| 16.00 T.B.A. | 16.00 T.B.A. |
| 16.30 Pencil Box | 16.30 Zoom the White Dolphin |
| 17.00 New Faces - New Sounds | 17.00 Strikers |
| 17.30 All in the Family | 17.30 All in the Family |
| 18.00 The City at Six | 18.00 The City at Six |
| 18.30 Writing in Quebec | 18.30 Tom Owens |
| 19.00 Tom Owens | 19.00 Get Smart (Last) |
| 19.30 The Wolfman Jack Show (Last) | 19.30 Major League Baseball Chicago at Montreal |
| 20.00 Horse Latitudes | 22.30 This Week in Baseball |
| 21.30 Everyone Everywhere | 23.00 The National |
| 22.30 Barney Miller | 23.22 The City Tonight |
| 23.00 The National | 23.40 Cine-six |
| 23.22 The City Tonight | |
| 23.40 Cine-Six | |

SUR LE CABLE TECS-TV

| CANAL 13 | CANAL 8 |
|--------------------------------|-------------------------------|
| MARDI, 6 SEPTEMBRE 1977 | MARDI, 6 SEPTEMBRE 1977 |
| 8.00 Cartes, petites annonces | 13.00 Omer Pacha |
| 11.00 Cartes, petites annonces | 13.30 Dans la tête des hommes |
| 13.00 Regard sur l'avenir | 14.00 A la mesure de la terre |
| 13.30 Cartes, petites annonces | 14.30 Jeux du Québec |
| 18.00 Moteur deux temps | De Sherbrooke |
| 18.15 Cartes, petites annonces | 19.30 Paul et Virginie |
| 21.00 Conseil de ville | 20.00 Allez hop! |
| | 20.30 Prête-moi ta plume |
| | 21.00 Jeux du Québec |
| | De Sherbrooke |

CJBR-TV

| MARDI, 6 SEPTEMBRE 1977 | MERCREDI, 7 SEPTEMBRE 1977 |
|---|---|
| 10.00 Au jardin de Pierrot | 10.00 Minute mounoute |
| 10.15 Topino | 10.15 Tribulle |
| 10.30 Conseil-express | 10.30 Conseil-express |
| 11.00 Les trouvailles de Clémence | 11.00 Les trouvailles de Clémence |
| 11.30 La grande aventure | 11.30 Monsieur Tang |
| 12.00 Francis au paradis perdu | 12.00 Le monde en liberté |
| 12.30 Festival Charlie Chaplin | 12.30 Les faucheurs de marguerites |
| 13.00 Sur des roulettes | 13.00 Sur des roulettes |
| 13.30 Téléjournal | 13.30 Téléjournal |
| 13.35 Reflets d'un pays | 13.35 Reflets d'un pays |
| 14.30 Cinéma: "A pied, à cheval ou en spoutnik" | 14.30 Le temps de vivre |
| 16.00 Animagérie | 16.00 Animagérie |
| 16.30 Picotine | 16.30 La fricassée |
| 17.00 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau | 17.00 Vivre et survivre |
| 18.00 Ce soir | 17.55 Mini-émission 25e |
| 18.15 Information régionale, locale et sportive | 18.00 Ce soir |
| 19.00 Walt Disney | 18.30 Information régionale, locale et sportive |
| 20.00 Super Quizz | 19.00 La p'tite semaine |
| 21.00 Les grands moments de l'information | 19.30 Baseball: "Boston à Toronto" |
| 22.30 Téléjournal | 21.55 Mini-émission 25e |
| 23.00 Hawaii 5-0 | 22.00 Jazz de Montreux |
| 00.00 Cinéma: "Quelques messieurs trop tranquilles" | 22.30 Téléjournal |
| | 23.07 Clara Malraux |
| | 00.07 Cinéma: "Dear John" |

WEZF-TV

| MARDI, 6 SEPTEMBRE 1977 | MERCREDI, 7 SEPTEMBRE 1977 |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| 9.00 PTL Club | 9.00 PTL Club |
| 11.00 Happy Days | 11.00 Happy Days |
| 11.30 Family Feud | 11.30 Family Feud |
| 12.00 The Better Sex | 12.00 The Better Sex |
| 12.30 Ryan's Hope | 13.00 All my Children |
| 13.00 All my Children | 14.00 \$20,000 Pyramid |
| 14.00 \$20,000 Pyramid | 14.30 One Life to Live |
| 14.30 One Life to Live | 15.15 General Hospital |
| 15.15 General Hospital | 16.00 The Edge of Night |
| 16.00 The Edge of Night | 16.30 The Merv Griffin Show |
| 16.30 The Merv Griffin Show | 18.00 News |
| 18.00 News | 18.30 Green Acres |
| 19.00 Star Trek | 19.00 Star Trek |
| 20.00 Happy Days | 20.00 Eight is Enough |
| 20.30 Laverne and Shirley | 21.00 Charlie's Angels |
| 21.00 A communiquer | 22.00 The New Love Boat |
| 23.00 Mary Hartman, Mary Hartman | 23.00 Mary Hartman, Mary Hartman |
| 23.30 Tuesday Movie of the Week | 23.30 The Rockies/Mystery of the Week |

FILMS A LA TELEVISION

| | |
|--|---|
| JONQUIERE -- CKRS | cepte de plaider une cause perdue, persuadé de l'innocence de son client. Réalisation brillante. Un peu théâtral. Humour. Laughton excellent. |
| MARDI: 14h30 | |
| SCOTLAND YARD A L'ECOUTE (5) -- G.-B. 1961. | Drame policier de R. Lynn avec William Sylvester, Sabina Sesselman et Edward Underdown. - La police remplace par un de ses hommes un perceur de coffres engagé par des criminels. - Intéret mince. Rythme cohérent. Quelques moments de suspense. Interprétation inégale. |
| MARDI: 00h00 | |
| TEMOIN A CHARGE (4) -- E.-U. 1957. | Comédie policière de B. Wilder avec Charles Laughton, Tyrone Power et Marlene Dietrich. - Un vieil avocat ac- |

RIMOUSKI
MARDI: 14h30

A PIED, A CHEVAL ET EN SPOUTNIK (5) -- Fr. 1958. Comédie de J. Dréville avec Noël-Noël, Denise Grey et Darry Cowl. - Un brave Français atteint d'amnésie est amené à faire un voyage en spoutnik à la suite d'une méprise. - Comique bon enfant. Alternance entre la bouffonnerie et la satire. Ensemble assez amusant. Interprétation vivante. - E.

CINEMA

| | | | |
|---|--|----------|--|
| ALMA | "Transamerica Express" — "Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes" | Cinéma 3 | "Le chien enragé" — "Le prix du pouvoir" |
| Théâtre Alma | Cartier | | DOLBEAU |
| Du 2 au 8 septembre incl.: "Chewing-gum rallye" — "Les passagers" | Du 2 au 8 septembre incl.: "L'hôpital en folie" — "L'homme de la terre" | | Météore |
| Canadien | Impérial | | Du 2 au 8 septembre incl.: "Les petites trotteuses" — "Les chatouilleuses" |
| Du 2 au 8 septembre incl.: "Le chien enragé" — "Le prix du pouvoir" | Du 2 au 8 septembre incl.: "L'île du non-retour" — "Madam" | | JONQUIERE |
| Cinéma-parc Jeannois | Cinéma 1 | | Bellevue |
| Du 2 au 8 septembre incl.: "Moby Dick" — "Santo contre les momies" — "Marina" | Du 2 au 8 septembre incl.: "Main basse sur la TV" — "La femme sans mari" | | Du 2 au 8 septembre incl.: "Transamerica Express" — "Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes" |
| CHICOUTIMI | Cinéma 2 | | Centre |
| Capitol | "L'initiation" — "2 femmes en or" | | Du 2 au 8 septembre incl.: "L'homme de la terre" — "L'hôpital en folie" |
| Du 2 au 8 septembre incl.: "Moby Dick" — "Santo contre les momies" — "Marina" | | | LA BAIE |
| | | | Saguenay |
| | | | Du 2 au 8 septembre incl.: "La police demande de l'aide" — "La maison de l'exorcisme" |

MOT MYSTERE

8 LETTRES CACHEES

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | T | N | E | M | E | L | A | N | I | H | C | A | M | I | F |
| 2 | E | T | N | I | E | T | I | L | I | T | R | E | F | H | H |
| 3 | S | D | R | A | N | E | U | Q | A | R | T | N | I | A | G |
| 4 | F | U | E | N | R | U | T | I | C | A | T | L | R | I | S |
| 5 | S | E | T | I | R | U | T | A | M | T | H | O | M | N | P |
| 6 | T | T | C | A | R | T | E | O | N | A | U | C | A | E | H |
| 7 | A | R | E | N | I | U | R | E | R | V | M | A | M | U | O |
| 8 | I | A | V | A | Q | P | M | M | U | E | A | T | E | S | R |
| 9 | L | M | A | I | H | E | R | O | C | E | R | N | A | T | E |
| 10 | L | E | O | O | V | N | R | T | L | N | I | I | T | M | S |
| 11 | E | U | S | I | I | B | U | U | L | E | T | R | A | E | C |
| 12 | Q | E | T | Q | L | E | S | E | S | A | E | B | N | E | |
| 13 | U | C | U | E | R | U | T | A | N | G | I | S | O | T | N |
| 14 | A | E | R | E | L | U | O | C | U | O | R | O | U | E | T |
| 15 | I | E | S | I | O | F | B | U | Q | L | E | U | Q | O | C |

| | | |
|--------------|----------------|-------------|
| Activement | Machinement | Rame |
| Avec | Maturité | Roucouler |
| Carte | Métamorphose | Rouet |
| Coque | Morus | Ruelle |
| | Motus | Ruiner |
| | | |
| Fertilité | Neuf | Signature |
| Firmament | Philharmonique | Tabou |
| Haineusement | Phosphorescent | Taciturne |
| Humanitaire | | Taille |
| | | Tavernes |
| Lèse | Quelquefois | Teinte |
| Locataires | Quoque | Traquenards |

SOLUTION du problème précédent VIVACITE

QUEBEC EN BREF

René Simard et la télé anglaise

TORONTO (PC) — M. Jack Craine, directeur de la programmation, a annoncé, hier, que René Simard sera la vedette de 26 émissions de variétés au réseau anglais de Radio-Canada.

Les émissions d'une durée d'une demi-heure, seront présentées une fois la semaine, à partir du 27 septembre. Plusieurs émissions nouvelles, a souligné M. Craine, marqueront ainsi le 25e anniversaire de Radio-Canada.

La poutre dans l'oeil

TORONTO (PC) — Selon le nouveau commissaire aux langues officielles, les provinces anglaises devraient se regarder elles-mêmes avant de critiquer le Québec.

Sur les ondes d'une station radiophonique de Toronto, M. Max Yalden a rappelé que le Québec avait été la seule province canadienne, au cours des 110 dernières années, à fournir des services gouvernementaux bilingues.

Et même avec la Charte du français, a-t-il ajouté, il "serait très surpris que cela change".

Au sujet de cette loi 101, d'ailleurs, M. Yalden a déclaré qu'il allait attendre son application avant de le commenter.

Son rôle, a-t-il souligné, n'est pas de "mitrailler les lois provinciales".

Problèmes de l'unité

EDMONTON (PC) — Selon le leader progressiste-conservateur, les Canadiens commencent à se lasser d'entendre parler de la question de l'unité.

"De plus en plus de Canadiens, a souligné M. Joe Clark dans une interview, hier, se rendent compte que les problèmes de l'unité ne sont pas confinés au Québec."

Par exemple, a-t-il dit, la constitution fédérale devrait permettre à l'Alberta de développer son potentiel industriel, "tout comme nous permettons à la province de Québec de développer son potentiel culturel".

M. Clark a également déclaré que la constitution devrait être rapatriée, "afin qu'il soit clair que, dans les débats que nous allons avoir au cours des prochaines années, le document que nous tentons d'amender est un document que nous avons directement le pouvoir de modifier".

Appui moral à Filion

HULL (PC) — Le solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, a apporté un appui moral à Gérard Filion, cet homme d'affaires québécois qui tente, sans succès jusqu'ici, d'obtenir un procès en français devant la Cour suprême de l'Ontario.

"Il est fondamental qu'un citoyen faisant face à une accusation criminelle, une accusation qui pourrait le priver de sa liberté, ait le droit de subir son procès dans la langue officielle de son choix", a affirmé M. Fox en fin de semaine, à l'occasion d'une cérémonie tenue dans un tribunal de Hull.

Filion est accusé dans une affaire de complot ayant pour but de frauder le gouvernement fédéral dans des contrats de dragage.

Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a déjà précisé de son côté que le gouvernement fédéral devait amender le code criminel avant que sa province puisse offrir des procès en français devant la Cour suprême.

Actuellement, la loi ne permet les procès en français que devant certains tribunaux et seulement dans les régions limitées de l'Ontario.

Hôpital Voghel

MONTREAL (PC) — Le cabinet du ministre des Affaires sociales Denis Lazure vient d'annoncer qu'une décision serait bientôt prise dans le cas de l'hôpital Voghel, de Montréal, dont le dossier est en souffrance depuis quatre ans.

Après l'annonce du maintien des services de santé de l'hôpital Rosemont, il y a quelques jours, cette deuxième décision confirme les chambardements que le gouvernement péquiste entend apporter au dossier de la programmation hospitalière, tel que conçu par les libéraux et M. Claude Castonguay.

Condamné à fermer ses portes par l'ancienne administration libérale, le petit hôpital de 60 lits a connu depuis une histoire mouvementée. Les administrateurs de l'institution ont dû défilier devant les tribunaux pendant quatre ans sans appui politique, ni entrée au ministère. Le ministre Claude Forget avait décidé de fermer Voghel sans tenir compte des recommandations des intéressés.

Relations patronales-syndicales

MONTREAL (PC) — Le projet de loi 45 vise à mettre un terme à un déséquilibre dans les relations patronales-syndicales et ainsi à atténuer des frustrations qui, souvent, dans les grèves, débouchent sur la violence, a déclaré en fin de semaine le ministre du Travail du Québec, Pierre-Marc Johnson.

Aux termes de ce projet de loi, il est notamment interdit aux employeurs dont les travailleurs font grève d'embaucher d'autres travailleurs pour que se continue alors la production.

M. Johnson, qui parlait sur les ondes d'une station de radio montréalaise de langue anglaise, a soutenu que les relations patronales-syndicales s'amélioreraient au Québec depuis quelques mois.

Logements inoccupés

QUEBEC — Quelque 4,232 logements neufs sont présentement inoccupés dans la région du grand Montréal et c'est ce qui explique la baisse dans la construction car les constructeurs sont prudents.

Certaines municipalités sont plus touchées que d'autres, affirme l'hebdomadaire Habitatbc. Longueuil compte 885 unités vacantes contre 108 l'an dernier, Laval 853 contre 291, Pierrefonds 237 contre 1 et Pointe-aux-Trembles 104 contre 13. La ville de Montréal connaît une baisse du nombre d'unités neuves inoccupées avec seulement 414 cette année comparativement à 578 l'an dernier.

Campagne de souscription

Aide aux Inuits



Cam Milani

TORONTO (PC) — Un promoteur immobilier de Toronto a l'intention de lancer une campagne de souscription, en vue de venir en aide aux Inuit du Québec qui s'opposent à la loi 101 régissant l'usage du français dans cette province.

M. Cam Milani, dans une interview donnée dimanche, a déclaré qu'il s'était entretenu la veille à Montréal avec M. Charlie Watt, président de l'Association des Inuit du Nord-québécois, afin de recueillir des fonds destinés à soumettre la loi 101 à l'examen d'un tribunal.

Cette idée, selon lui, intéresse M. Watt qui soumettra la proposition à son association.

M. Milani, qui se dit préoccupé au plus haut point par les problèmes qui existent au Québec, estime qu'il a une obligation morale envers son pays.

Des hommes d'affaires de Toronto, que le

promoteur prétend avoir appelés samedi au téléphone, se seraient déclarés prêts à verser \$60,000.

Il se propose de constituer des groupes à travers le pays d'ici les prochains jours, afin de lancer la campagne. Il demande \$1 par personne adulte et 25 cents par écolier.

Au dire de M. Milani, la nouvelle loi québécoise porte atteinte aux droits individuels des Canadiens en matière de langue et d'éducation, droits qui sont garantis par la Constitution.

Le promoteur, qui est âgé de 66 ans, a précisé qu'il ne détenait aucun intérêt financier au Québec.

Fort Chimo
Stratégie de bataille contre la loi 101

FORT-CHIMO (PC) — Las, dégoûtés, muets comme des carpes, des leaders esquimaux inuit de 13 localités du Québec du Nord quittaient en fin de semaine Fort-Chimo pour retourner chez eux et, bien qu'épuisés, ils étaient déterminés à continuer leur bataille contre la loi 101 sur le français.

Au nombre de 40, ils avaient passé la semaine à Fort-Chimo pour y mettre au point avec les leaders inuit de l'endroit une stratégie dans la bataille contre la loi 101.

Eux et les dirigeants inuit de Fort-Chimo ont émis en fin de semaine un communiqué où le gouvernement du Québec et aussi le gouvernement fédéral sont passés à tabac.

Reproche y est fait aux deux

gouvernements de refuser d'acquiescer aux demandes des Inuit.

Il y est dit aussi que le boycottage des services du gouvernement québécois à Fort-Chimo va se poursuivre, que le drapeau du Québec ne flottera plus à cet endroit et il y est demandé que les policiers et fonctionnaires du Québec dans la municipalité quittent les lieux dans les plus brefs délais.

Départ des enseignants

Seize des 47 enseignants des écoles du Nouveau-Québec ont plié bagage et pris la direction sud, tel que le demandaient des dirigeants inuit de la région.

M. Charles Bourassa, directeur des écoles provinciales pour le secteur de la baie d'Ungava,

a déclaré que les enseignants ne comptaient retourner à leur poste qu'une fois le conflit réglé entre la Northern Quebec Inuit Association et le gouvernement Lévesque.

L'année scolaire, qui devait normalement débuter le 29 août, a dû être reportée à cause du conflit. Cette situation touche quelques 500 étudiants de la région.

Les Inuit avaient demandé à tous les fonctionnaires, enseignants et policiers provinciaux de quitter leur territoire pour protester contre la loi 101 qui ne garantirait pas, selon eux, leurs droits linguistiques et culturels.

Quant aux écoles fédérales, elles ne sont pas touchées et peuvent être ouvertes normalement.

Québec

Projet de réglementation sur les usages d'hôtellerie

QUEBEC — Les audiences publiques relatives au projet de réglementation sur les usages d'hôtellerie, de restauration et de divertissement dans le Vieux-Québec auront lieu en septembre prochain, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Québec, situé au-2, rue Desjardins.

Le ministre des Affaires culturelles a en effet décidé de retarder d'une semaine sa consultation populaire afin de permettre aux citoyens du Vieux-Québec de mieux étudier le projet de réglementation.

Les documents, projet de réglementation, plan de zonage et grille de spécifications, sont d'ailleurs disponibles gratuitement à la division des permis de la direction générale du patrimoine située au rez-de-chaussée du 6, de l'université, à Québec.

Par ailleurs, un dépliant intitulé "L'hébergement, la restauration et le divertissement dans le Vieux-Québec" sera bientôt distribué dans tous les foyers de l'arrondissement historique de Québec; celui-ci permettra aux citoyens de se familiariser avec le projet de la direction générale du patrimoine.



Mme Solange Chaput-Rolland

Unité canadienne

Un choix difficile

MONTREAL (PC) — Mme Solange Chaput-Rolland a révélé, au cours d'une interview, qu'elle n'avait pas dormi durant une semaine avant d'accepter de faire partie du groupe de travail sur l'unité canadienne.

"Durant une semaine, a-t-elle dit, je me suis réfugiée au lac Marois avec mon mari, mes deux grands enfants et quelques amis. J'ai tout analysé. Je n'ai pas dormi. J'ai été malade. Et j'ai dit oui."

Elle a expliqué pourquoi sa décision n'avait pas été facile: "Imaginez, dans les autres provinces, l'honneur que représente pour les heureux élus d'avoir été choisis pour faire partie d'un tel comité. Imaginez aussi, ici au Québec, dans le contexte actuel, la réaction de bien des gens du milieu."

Alors pourquoi a-t-elle accepté?

"Parce que je crois à la démocratie, a-t-elle répondu. Parce que je veux parler des Québécois aux autres. Leur expliquer ce qu'il faut faire pour les garder dans ce grand pays qu'est le Canada."

Deux amours

Mme Chaput-Rolland croit au Québec, mais également au Canada: "J'ai deux amours, confie-t-elle, mon pays et le Québec. Mais je suis québécoise avant tout. J'appartiens à cette terre."

Elle poursuit: "On ne fera jamais de moi une anglophone. Pendant que les Québécois ont de plus en plus de certitude de savoir qui ils sont, les Canadiens des autres provinces, eux, cherchent encore leur identité."

"En acceptant de faire partie du groupe canadien d'étude et de travail sur l'unité canadienne, je n'entre pas au cloître. Mon mandat n'est que d'une année."

"Il faut cesser de jouer avec la sémantique et s'attarder aux faits."

"Je crois au fédéralisme. Mais les gens, en général, ne savent pas ce que c'est. Le fédéralisme, c'est un régime politique qui peut s'appliquer de trente façons et plus. Et tant que je ne serai pas convaincue qu'il est irréalisable avec le Québec, je vais m'efforcer de chercher la formule idéale ou d'aider à la trouver."

cher la formule idéale ou d'aider à la trouver."

Au Québec

L'intention de Mme Chaput-Rolland, c'est d'amener ses collègues au Québec, "de parcourir les campagnes avec eux, de parler aux gens, de laisser les gens, les Québécois, dire qui ils sont, ce qu'ils veulent, ce qu'ils refusent, ce qu'ils attendent de ceux qui dirigent le pays".

"Je veux que l'on sache dans les autres provinces que Montréal, ce n'est pas tout le Québec. Pour avoir vécu 25 ans à Saint-Jérôme et rencontré des centaines et des centaines de Québécois habitant la province, je me dois de leur donner droit de parole."

"J'ai déjà visité 65 villes canadiennes. J'ai des amis à Vancouver. Au Manitoba. En Ontario."

"C'est de la foutaise de croire au bilinguisme total. Par contre, je crois indispensable que les minorités des autres provinces puissent avoir accès en français aux divers organismes gouvernementaux."

LES CINÉMAS FRANCE FILM

18 ANS Adultes

Les Films BELLEVUE présentent

TRANSAMERICA EXPRESS

LE FRERE LE PLUS FURIF DE SHERLOCK HOLMES

capitol

bellevue

LYNN REDGRAVE dans le rôle de XAVIERA HOLLANDER

Madam

L'ILE DU NON RETOUR

impérial élysée

18 ANS Adultes

Plus de 1000 titres de films

LA FEMME SANS MARI

place du royaume 1

18 ANS Adultes

Aussi 2^e Grand FILM

l'initiation

place du royaume 2

18 ANS Adultes

DEUX FEMMES EN OR

18 ANS Adultes

LA MAISON DE L'EXORCISME

Telly Savalas

La Police demande de l'aide

saguenay

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7:30 PROJECTION au CREPUSCULE

VOYEZ LE PLUS FOU, LE PLUS DRÔLE, LE PLUS EXCITANT RALLYE DE L'ANNÉE!

DU 180 A L'HEURE SANS ARRÊT

Simplement pour la Gloire et le Trophée Chewing Gum?

CHEWING GUM RALLYE

Michael Sarrazin

Le film "FANTASTIQUE" de l'année...

LE PLUS GRAND DES MYSTÈRES

Le Diable est prêt à tout

LA MALEDICTION

VERSION DE "THE OMEN"

COMPLÈMENT DE PROGRAMME

AMBULANCES TOUS RISQUES

ciné-parc SAGUENAY 1

ciné-parc SAGUENAY 2

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

Mirabel enregistre malgré tout \$7 millions de profit

MONTREAL (PC) — Malgré la pénurie de vols assurés par la correspondance avec les autres aéroports nord-américains et sa réputation d'éléphant blanc, l'aéroport de Mirabel a réalisé, en 1976, un profit de 7 millions avec des revenus de \$25 millions.

Amortissement normal
Evidemment, les aéroports de Dorval, Toronto et Vancouver n'ont pas de service de la dette et sont rentables mais il est normal pour une installation neuve d'avoir à verser l'amortissement nécessaire.

Les revenus et pertes des aéroports de Montréal, Toronto et Vancouver sont versés ou débités à la même caisse dans un fonds fédéral consolidé, contrairement aux autres aéroports canadiens, mais les citoyens ne peuvent prétendre payer des dettes inutiles et exagérées relativement à Mirabel si l'on compare les coûts de construction de plus de \$600 millions à Paris-Charles de Gaulle — aéroport beaucoup plus petit sans parc industriel — et Dallas-Forth-Worth qui représente un investissement de \$700 millions avec un service de la dette et des intérêts sur capital d'autant plus élevés.

Bref, M. Ginzburg ne comprend pas ceux qui préconisent la fermeture de Mirabel et ne comprend pas davantage l'acharnement systématique que certains milieux mettent à démolir la réputation du nou-

vel aéroport international. "Mirabel est victime d'un mouvement anti-québécois et de la rivalité éternelle entre Toronto et Montréal", dit-il.

Des agents de voyage qui pratiquent le boycottage de Mirabel en Ontario, en faisant passer par Boston leurs clients vers l'Europe, n'ont jamais répondu à une invitation du directeur de Mirabel de visiter les installations montréalaises alors qu'ils se sont rendus à Boston à l'invitation des autorités aéroportuaires américaines.

Récemment, un haut fonctionnaire du ministère des Transports, à Ottawa, avait la surprise de constater que son agent de voyage le faisait passer par Toronto pour aller à Paris.

Isolé de Toronto

Dernièrement, un quotidien anglais de Montréal publiait des statistiques erronées sur le personnel de Mirabel par rapport au nombre de passagers par comparaison avec Dorval.

Bon. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il n'y ait aucun problème à Mirabel. Le premier problème, le plus grand et le plus important, est le manque de liaisons aériennes entre Mirabel et les autres villes canadiennes, et notamment Toronto.

Il y a un vol régulier par

jour d'Air Canada entre Mirabel et Toronto mais il y a en réalité beaucoup plus de sièges disponibles sur les envolées internationales qui font escale à Montréal.

Les compagnies aériennes européennes et canadiennes qui font escale à Mirabel à destination de Toronto ne peuvent offrir à l'avance leurs sièges pour ne pas risquer d'avoir à refuser un passager originaire d'Europe sous prétexte que son siège ne sera plus disponible entre Mirabel et Toronto.

Ces correspondances se font sur place mais la liaison Mirabel-Toronto demeure insuffisante et les autorités aéroportuaires de Montréal estiment qu'Air Canada pourrait faire plus à ce chapitre.

Il est également vrai qu'en certains cas il est plus intéressant et plus facile de passer par les Etats-Unis à destination de l'Europe notamment pour éviter la correspondance Dorval-Mirabel.

Selon les règlements de l'AITA (Association internationale des transporteurs aériens), le transporteur aérien n'est pas responsable des bagages entre deux aéroports d'une même ville. A Montréal, c'est donc le passager qui reprend la responsabilité et l'accompagnement de ses valises entre Dorval et Mirabel.



50 JOURS DANS LES AIRS — Wayne Lawson, 35 ans, un chauffeur de camion en chômage est prêt à descendre de sa tour où il était demeuré 50 jours durant afin de recueillir des fonds pour une organisation sociale. La tour atteignait 40 pieds de hauteur. Le chef

des pompiers de Kingston est venu aider personnellement M. Wayne à descendre en lui offrant les services de la plate-forme aérienne du service des incendies de la ville. Wayne a recueilli plus de \$30,000. (Téléphoto PC)

La station CJMS accusée de copier systématiquement des nouvelles

MONTREAL (PC) — Selon deux journalistes de la station radiophonique CKAC, de Montréal, la station concurrente CJMS et Radio-Mutuel, dont elle est la tête de réseau, copie systématiquement les nouvelles diffusées sur les ondes de CKAC. Une demande d'enquête a été transmise, le 26 août dernier, au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

M. Pierre Camu, les journalistes Pierre Arcand et Serge Lehoux, de CKAC, offrent à l'organisme gouvernemental de mettre à sa disposition "les preuves de toutes nos affirmations". Les journalistes ont fait entendre divers bulletins d'information lus à la fin d'août sur les ondes de Télémedia, dont plusieurs nouvelles ou traductions étaient relues quelques heures, voire quelques minutes plus tard, mot à mot, sur les ondes de CJMS.

Des exemples de ce type de plagiat, en principe interdit par le CRTC au nom de la diversité de l'information et de l'éthique journalistique, peuvent être notamment relevés le 24 et le 25 août. On y entend en prise notamment les propos du journaliste Michel Saint-Louis, de CKAC, en poste à Québec, relus une heure plus tard à CJMS.

teneur soient entendues simultanément sur différents postes de radio, ceci est coutumier, précisent les journalistes dans leur plainte au CRTC. Mais il nous semble que la lecture répétée de textes absolument identiques à ceux entendus sur les ondes de Télémedia quelques minutes auparavant et rédigés par les journalistes de CKAC apparaît pour le moins injustifiée et inacceptable.

"Que des informations ayant à peu près la même

Reprise au réseau

La chaîne Télémedia regroupe depuis quelque temps près de 20 stations radiophoniques depuis sa percée dans l'Est de la province. Si, par hypothèse, une nouvelle de CKAC est reprise intégralement sur le réseau Mutuel, qui regroupe six stations, c'est presque toute la province qui reçoit théoriquement la même version d'une information donnée.

"Nous avons également des preuves, poursuivent les deux journalistes, sur le fait que les informations provenant d'agences étrangères et traduites par des journalistes de CKAC sont reprises intégralement par les lecteurs de CJMS."

"Nous croyons, expliquent les auteurs de la plainte, que CJMS et le réseau Mutuel ne peuvent actuellement créer des bulletins de nouvelles originaux puisqu'ils sont boycottés tant par les politiciens fédéraux, provinciaux ou municipaux que par différents organismes oeuvrant au Québec."

"Que le CRTC estime que son mandat lui interdit toute intervention dans les conflits de travail de stations radiophoniques, ceci est son droit. Mais lorsque ce conflit entraîne des abus de ce genre, il ne s'agit plus d'un simple conflit de travail; il s'agit surtout de la part du radiodiffuseur impliqué d'un manque grave à l'éthique professionnelle", concluent les deux plaignants.

Le CRTC doit tenir cet automne des audiences pour le renouvellement du permis de CJMS.

Mme P Leduc à la présidence du Conseil des universités

MONTREAL (PC) — C'est Mme Paule Leduc, ancien sous-ministre adjoint à l'administration, au ministère des Affaires sociales, qui va prendre la succession de M. Germain Gauthier à la présidence du Conseil des universités.

C'est ce que vient d'annoncer le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, qui a souligné le rôle clé que jouera le conseil dans les avis qu'il aura à formuler touchant les rapports de la Commission d'étude sur les universités et de la commission chargée de présenter un li-

vre vert sur la politique québécoise de la recherche scientifique, deux organismes dont les mandats ont été rendus publics le 21 juillet dernier.

Mme Leduc, qui est originaire du Saguenay, est docteur en lettres de l'Université de Paris. Elle a enseigné au collège Loyola, à l'Université McGill, à l'Université de Montréal ainsi qu'à l'Université du Québec à Montréal.

La nouvelle présidente du conseil a également rempli plusieurs fonctions administratives à l'UQAM, dont celles de directeur du département d'études littéraires et de vice-recteur exécutif.

Le conseil, dont elle est la deuxième présidente, n'existe que depuis 1968. Sa fonction principale est de conseiller le ministre de l'Éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins.

Le ministre est du reste tenu de consulter le conseil sur tout plan de développement qu'il entend mettre en oeuvre dans ce secteur, sur les budgets annuels de fonctionnement et d'investissements de ces établissements et sur la répartition des crédits publics qui leur sont destinés.

Terre des Hommes ouvert cet hiver

MONTREAL (PC) — La ville de Montréal vient de décider de poursuivre les activités de Terre des Hommes, cet hiver, en gardant ouverts des pavillons consacrés au cinéma, en encourageant les sports et en organisant un festival d'hiver.

Quant à la biosphère, la décision de la ville de Montréal et des promoteurs de Terre des Hommes n'est pas encore arrêtée, contrairement à ce qui a déjà été annoncé. En plus du projet de transformer la biosphère en un centre d'attraction pour les enfants, la ville de Montréal étudie aussi la possibilité d'en faire une volière.

Au chapitre des facilités de stationnement, la ville de Montréal songe à permettre l'ouverture des terrains municipaux aux abords des stations de métro, au cours des fins de semaines, et à accroître le transport en commun qui se rendrait jusqu'aux îles en empruntant l'autoroute Bonaventure.

On peut donc s'attendre à une plus grande fréquentation des îles au cours de l'hiver qui s'annonce. "Si on a réussi à attirer 120.000 personnes l'hiver dernier, a-t-on signalé, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas en avoir davantage cette année en ajoutant des attractions."

Biosphère

Devant le succès remporté l'année dernière, a-t-on annoncé hier, par la patinoire du bassin olympique, par les pistes de ski de randonnée et les sentiers de raquettes, les promoteurs de TdH ont tracé un programme pour le prochain hiver.

On peut donc s'attendre à une plus grande fréquentation des îles au cours de l'hiver qui s'annonce. "Si on a réussi à attirer 120.000 personnes l'hiver dernier, a-t-on signalé, on ne voit pas pourquoi on ne pourrait pas en avoir davantage cette année en ajoutant des attractions."

Président de la FCSCQ Hubert Lavigne croit en la priorité sociale de l'éducation

MONTREAL (PC) — Dans son message de la rentrée scolaire, le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), M. Hubert Lavigne, affirme que les dirigeants politiques québécois doivent s'engager fermement en faveur du développement continu de l'école publique.

Pour maintenir le développement de l'école publique, M. Lavigne estime que les dirigeants du Québec devraient adopter des politiques concrètes, maintenir les investissements dans les commissions scolaires et poursuivre les réformes déjà entreprises. En somme, note le président de la FCSCQ il importe de maintenir l'éducation comme priorité sociale au Québec.

Par ailleurs, M. Lavigne a déclaré qu'il fallait amener les parents à participer davantage à la vie des écoles, notamment par le moyen des comités d'école et de parents. Ce n'est qu'à cette condition, a-t-il précisé, que l'école publique pourra garder un visage humain.

Pour le président de la FCSCQ, les parents doivent avoir "un contrôle direct sur l'enseignement qui est dispensé à leurs enfants". Voilà qui devrait enrainer le régime d'enseignement dans son milieu, lui faire refléter les préoccupations des citoyens et par conséquent le rendre plus humain et plus efficace.

Une protection du consommateur qui frappe durement les businessmen

OTTAWA (PC) — Les projets de la législation qu'entretient le ministère de la Consommation et des Corporations pourraient modifier grandement les règles selon lesquelles opère actuellement le monde des affaires.

Mais le procédé est lent et fastidieux comme on peut le constater en levant un coin du voile sur le travail actuellement effectué au ministère.

La réglementation la mieux connue mise de l'avant par le ministère est le projet de loi sur la concurrence. Les révisions des lois fédérales sur les cartels ont été étudiées en profondeur cet été par le Comité des finances des communes, qui a recommandé un certain nombre de changements destinés à minimiser les frictions entre le gouvernement

et l'entreprise. Ce projet, qui devrait être déposé de nouveau au Parlement cet automne, fixe les nouvelles règles du jeu en ce qui a trait aux fusions et aux monopoles; suggère la formation d'une commission de la concurrence chargée de scruter les faits et gestes des sociétés et donne aux consommateurs le droit de poursuivre les compagnies qui violent ces règles.

Mais d'autres projets un peu moins bien connus influenceront dans l'avenir le comportement du monde des affaires. Ainsi, on verra re-

naître en version amendée le projet de loi sur la protection des emprunteurs et des déposants.

A la suite des pressions répétées des milieux d'affaires, le gouvernement avait dû se résigner de reléguer aux oubliettes son projet original. Ce projet contenait des dispositions sévères obligeant les sociétés prêteuses à divulguer le coût réel des emprunts et contenait des propositions inusitées, comme par exemple, celle qui aurait obligé les banques à calculer les intérêts plus fréquemment.

LA C.A.T. SE RAPPROCHE DE NOUS...



Ce matin, mon patron a reçu son chèque de remboursement de la Commission des accidents du travail! Ce n'était pas lui qui avait eu un accident, c'était un de ses employés. Une des modifications de la Loi des accidents du travail oblige l'employeur à payer l'indemnité couvrant les cinq premiers jours d'inactivité suivant un accident, au travailleur accidenté, pour être plus tard remboursé par la C.A.T. C'est beaucoup plus rapide de cette façon! Le travailleur qui a un accident reçoit tout de suite ses indemnités. On peut se renseigner sur les modifications de la Loi des accidents du travail aux nouveaux bureaux régionaux de la C.A.T.

Les bureaux de la C.A.T. sont plus proches de vous: 54, rue Racine CHICOUTIMI G7H 1P7



Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Ministère de l'Agriculture Aménagement de cours d'eau municipaux dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement de l'agriculture.

Projet no 13319-177-778 — Exécution de travaux de drainage dans les BRANCHES 1 et 2 du cours d'eau Bouchard, en la municipalité de la ville de Chicoutimi, comté de Chicoutimi. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 4 (Saguenay-Lac-Saint-Jean), soit les comtés municipaux de Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est et Lac-Saint-Jean-Ouest, et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$2,000. Les documents de soumission sont obtenus de la direction du Génie du ministère de l'Agriculture, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tél.: 643-2450.

Un versement de \$10,00 sous forme de CHEQUE VISE ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet. Clôture de l'appel d'offres: 14h30 (h. a. e.), bureau du directeur du Génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy. L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1977.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre.

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Unité canadienne Beaudoin veut suggérer des améliorations précises

OTTAWA (PC) — Appelé, il y a deux semaines, à faire partie du groupe de travail sur l'unité canadienne, M. Gérard Beaudoin a exprimé l'espoir, lundi, qu'on offre un 3e choix constitutionnel aux Canadiens, entre le statu quo et la sécession du Québec.

Pour M. Beaudoin, qui est doyen de la faculté de droit civil à l'université d'Ottawa, le temps des études et des vagues suggestions est terminé.

Auteur de plusieurs articles et de livres sur le droit constitutionnel, M. Beaudoin s'est dit désireux, dans une interview, de mettre ses connaissances à la disposition de ses collègues du groupe de travail et du grand public.

La Commission sur l'unité canadienne, qui est présidée par MM. Jean-Luc Pépin, ancien ministre fédéral de l'Industrie, et John Robarts, ex-premier ministre de l'Ontario, est justement chargée d'écouter les opinions des Canadiens et de faire des recommandations.

Demeurant à Hull, M. Beaudoin a répété ce qu'il avait soutenu devant les

membres de l'Association voir qu'un référendum national sur l'unité serait plutôt inutile, puisqu'on en connaît déjà le résultat.

A Ottawa, des prostituées en service à domicile

OTTAWA (PC) — Selon le Citizen d'Ottawa, les prostituées qui ont dû battre en retraite des salons de massage fermés par la police offrent désormais leurs services à domicile.

Dans le premier d'une série d'articles, deux reporters affirment que les fameux "services d'escorte" annoncés dans les journaux offrent beaucoup plus de l'agréable compagnie.

Jouant le rôle de clients, les journalistes ont rencontré six femmes et un homme employé par une demi-douzaine d'agences différentes.

Cinq des femmes et l'homme ont offert des faveurs sexuelles pour des sommes variant entre \$70 et \$250, affirme le Citizen. Cette somme devrait être versée en plus des \$20 ou \$30 exigés par l'agence pour fournir l'"escorte".

Pour obtenir les services d'escortes ou d'hôtesse, les clients peuvent téléphoner à différents numéros annoncés dans les journaux ou figurant dans l'annuaire téléphonique.

Le chef de la brigade de la moralité de la police d'Ottawa, M. George Zhukow, affirme que ses services sont au

courant de cette activité qu'ils surveillent d'ailleurs de très près.

"Autrefois, les prostituées faisaient les trottoirs, mais aujourd'hui, la détection est très difficile", d'affirmer l'inspecteur.

Les femmes interviewées par les journalistes du Citizen ont déclaré que la plupart de leurs clients étaient des hommes d'affaires ou des fonctionnaires mariés.

Une femme identifiée seulement sous le prénom de Cynthia a révélé qu'elle s'était lancée dans ce genre de commerce il y a un an en compagnie de deux autres prostituées et qu'elle dirigeait maintenant six employées.

"La fille idéale doit avant tout être intelligente, majeure et raffinée jusqu'à un certain point. C'est la personnalité qui fait toute la différence."

Cynthia préfère également que ses "filles" soient déjà expérimentées dans le métier.

"Je ne voudrais surtout pas avoir à corrompre quelqu'un qui n'a jamais vécu dans ce genre de monde."



AUTOBUS EN BOUILLIE — Des officiers de la Gendarmerie royale et des pompiers inspectent les débris d'un autobus après une collision impliquant l'autobus, un camion utilisé au transport de la "pitoune" et une

camionnette "pick-up". Dix personnes ont péri et dix-sept autres furent blessées dans l'accident survenu à environ 15 km au nord de Nanaimo, sur l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique. (Téléphoto PC)

Accident d'autobus: 10 personnes périssent

NANAIMO, C.-B. (PC) — Dix personnes ont péri dans une collision entre un autobus, un camion et une camionnette, survenue samedi sur l'Island Highway, à neuf milles au nord de Nanaimo.

Selon la police fédérale, sept autres personnes grièvement blessées ont été transportées à l'hôpital de Nanaimo. Dix autres souffrant de blessures légères ont pu regagner leur domicile après avoir été soignées.

Sous la violence du choc, l'autobus s'est renversé sur le côté. Des témoins ont raconté que des voyageurs avaient été projetés hors du véhicule et d'autres écrasés dans la mêlée. La police et les pompiers ont eu recours à du matériel spécial pour sauver les blessés emprisonnés.

"C'est la chose la plus horrible que j'aie jamais vue de ma vie", a dit un témoin.

Une femme qui se trouvait dans l'autobus a raconté qu'elle s'entretenait avec sa fille à propos des issues de secours du véhicule, lorsque tout à coup la collision se produisit.

"Tout ce dont je me souviens par la suite, dit-elle, c'est que nous étions dehors sur la route. Comment nous nous trouvions là, je n'en sais rien."

La route a été bloquée durant plusieurs heures et la circulation détournée sur une artère secondaire.

Des réfugiés approchés pour devenir espions

EDMONTON (PC) — Le régime tchécoslovaque tente d'obtenir des millions de dollars auprès de réfugiés installés au Canada et d'en faire des espions, selon le dirigeant d'un groupe d'émigrants tchécoslovaques.

M. Jaromir Stribny, président de la section locale de l'Association nationale tchécoslovaque du Canada à Edmonton, a précisé que le gouvernement canadien devrait protester à la conférence de Belgrade sur la sécurité européenne contre les récentes manœuvres du régime de Prague.

M. Stribny a adressé la semaine dernière une lettre au ministre des Affaires extérieures, M. Donald Jamieson, pour l'aviser que les récents règlements tchécoslovaques concernant les "émigrants illégaux" visent de toute évidence à mettre sur pied un réseau d'espionnage au Canada.

La réglementation annoncée récemment est présumée conforme à la déclaration d'Helsinki, signée par le Canada, la Tchécoslovaquie et 33 autres pays, déclaration qui garantit la libre circulation des personnes, des idées et de l'information entre l'Est et l'Ouest.

En réalité, cette réglementation n'est qu'une "sinistre tentative de chantage, a déclaré M. Stribny, et le Canada devrait le souligner à la conférence".

Depuis la chute d'Alexandre Dubcek à la suite de l'invasion du Pacte de Varsovie dirigée par les Soviétiques en 1968, quelque 10,000 Tchécoslovaques se sont réfugiés au Canada.

La plupart d'entre eux sont devenus citoyens canadiens, mais le régime de Prague les considère toujours comme des citoyens tchécoslovaques et a même condamné certains d'entre eux par contumace pour avoir quitté le pays.

Or, ces réfugiés seraient maintenant appelés à "régulariser" leur statut en tant que Tchécoslovaques vivant à l'étranger, en versant d'importantes sommes d'argent — en dollars canadiens — et, aussi, en s'engageant "à se comporter comme des citoyens de la République socialiste tchécoslovaque".

"Cela signifie que, même à titre de citoyen canadien, je serais tenu de remettre aux agents du gouvernement tchécoslovaque toute information qu'ils pourraient exiger de moi", a expliqué M. Stribny.

Un pilote se tue

PINCHER CREEK (Alberta) (PC) — Un homme a trouvé la mort durant le dernier week-end lorsque l'avion qu'il avait construit lui-même s'est écrasé au cours de manœuvres acrobatiques.

Sa fille de 19 ans se trouvait dans la foule qui assistait à la présentation aérienne.

Après avoir grimpé à une altitude de 500 mètres environ, il engagea l'appareil dans un piqué.

Le ministère des Transports a ouvert une enquête pour tenter d'établir les causes de l'accident.

PHARMAPRIX

la rentrée des classes

25% D'ESCOMPTE

| | | | | |
|---|--|---|---|--|
| 500 FEUILLES MOBILES 500 FEUILLES 1.99 | 200 FEUILLES MOBILES 200 FEUILLES .88 | 4 CAHIERS D'EXERCICE 32 PAGES CH. .55 | SPECIAL COMBO 1 CARTABLE A ANNEAUX DE 1 PO. 1 INDEX INTERCALAIRE 50 FEUILLES MOBILES 3 CAHIERS D'EXERCICE 2.22 | SPECIAL DE LA "RENTREE DES CLASSES" DISQUE "THE BEATLES AT THE HOLLYWOOD BOWL" 3.99 |
| CARTABLE A ANNEAUX DE 1 PO. COULEURS ASSORTIES .99 | ENSEMBLE POUR MATHÉMATIQUES 7 MORCEAUX .55 | 5 COUVERTURES DUO-TANG .77 | 8 CRAYONS MARQUEURS BUFFALO COULEURS ASSORTIES .33 | RUBAN ADHÉSIF TRANSPARENT "SCOTCH" 3M 1010" .33 |
| SAC D'ÉCOLE EN COTON 1.99 | STYLO À BILLE "BIC" ROUGE, BLEU OU NOIR .17 | 3 STYLOS À BILLE "BIC" MOYEN .44 | 4 CRAYONS À LA MINE "HB" .33 | ÉTU À CRAYONS "TARTAN" .44 |
| RÈGLE MÉTRIQUE EN BOIS OU RÈGLE MÉTRIQUE ET LINÉAIRE EN PLASTIQUE CH. 1.10 | CADENAS À SERRURE CHIFFRÉE .99 | CAHIER SPICILÈGE 11" x 15" 24 PAGES .25 | CAHIER D'EXERCICE 108 PAGES .66 | CARTABLE PINCE-FEUILLES EN VINYLE .99 |

MONTREAL
Place Bourassa
Forest Shopping Centre
Côte des Neiges Plaza
Mail Cavensh Mall
Centre Commercial Fleury
Centre Commercial Shopping Centre
Beaconsfield Shopping Centre
Dorval Gardens Shopping Centre
Carrefour Laval
Van Horne Shopping Centre
* CES MAGASINS SONT OUVERTS LE DIMANCHE

MONTRÉAL
• Alexis Nihon Plaza
Centre D'achats St. Martin

HULL
• Les Galeries Hull

CHICOUTIMI
• Centre Commercial
Place du Royaume

ST. JEAN
• Les Galeries Richelieu

SHERBROOKE
Centre Commercial
Carrefour de l'Estrie

GIFFARD
Les Galeries Ste Anne

GRANBY
Les Galeries Granby

LÉVIS
Les Galeries Chagnon

JOLIETTE
Les Galeries Joliette

HAUTERIVE
Centre Régional Manicouagan

VICTORIAVILLE
Le Carrefour Bois-Franc

TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne

JONQUIÈRE
• Place Centre Ville Jonquière

SEPT-ÎLES
Les Galeries Montagnaises

TROIS-RIVIÈRES
Centre Commercial Les Rivières

SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie

PHARMAPRIX

Le Service

25% D'ESCOMPTE SUR LE PRIX RÉGULIER DE DÉVELOPPEMENT ET IMPRESSION DE VOS FILMS KODACOLOR

ECONOMISEZ
tous les jours
avec les

Prix d'escompte provibec

JUS DE TOMATES

"HEINZ"
BOITE 19 ONCES

29¢



HUILE VEGETALE

"CRISCO"
BOUT. 38 ONCES

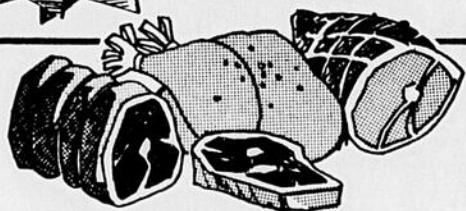
\$1.69



SEVEN-UP

BOUEILLE
26 ONCES

6 \$1.75
POUR



Viandes à "Prix d'Escompte"

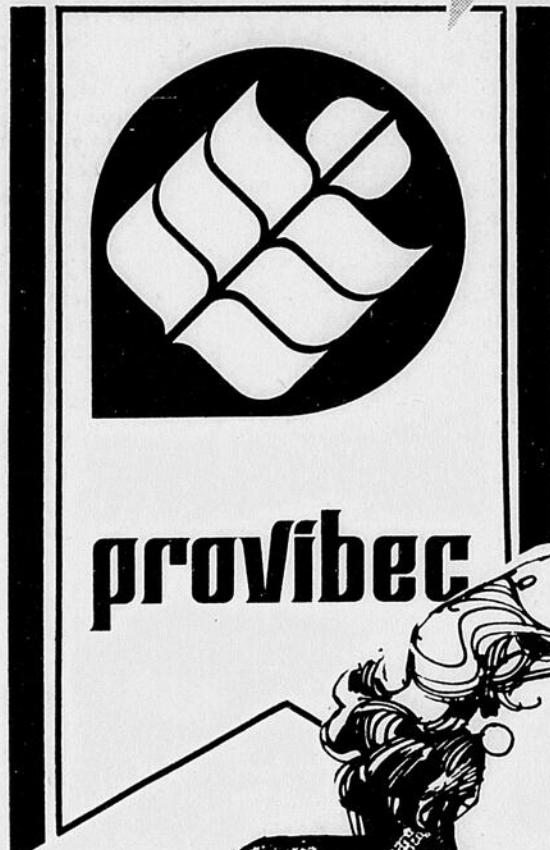
ROTI LONGE DE PORC

BOUT. DES COTES
LA LIVRE

\$1.33



| | |
|---|-------------|
| Rôti longe de porc BOUT. DU FILET, LA LIVRE | 1.43 |
| Côtelettes de porc LA LIVRE | 1.53 |
| Porc haché frais MAIGRE, LA LIVRE | .93 |
| Veau haché frais MAIGRE, LA LIVRE | .93 |
| Tête fromagée "4 ETOILES", BOITE 10 ONCES | .83 |
| Tourtière "4 Etoiles" CONTENANT 24 ONCES | 1.53 |
| Jambon cuit "Hygrade" PAQUET 6 ONCES | 1.23 |



Chez Provibec
on s'occupe
de vous



Faites des économies pour votre prochain Noël
avec notre plan...

**CERTIFICATS
DE NOEL 1977**

EN VENTE EN
TOUT TEMPS A:

\$1.00
CHACUN

Votre argent est déposée dans un compte en fiducie.

Le choix est GRAND et vous économisez avec les produits Provigo!

| | | | |
|---|-------------|--|------------|
| Pêches demies Cling "PROVIGO", BOITE 28 ONCES | .69 | BONBONS "PROVIGO" ASSORTIS CELLO 250 GRAMMES | 69¢ |
| Macédoine "Provigo" BOITE 19 ONCES | .37 | Jus d'orange congelé "PROVIGO", BOITE 12.5 ONCES | .73 |
| Beurre de caramel "PROVIGO", CONT. 28 ONCE | 1.05 | | |
| Chocolat instantané "PROVIGO", BOITE 2 LIVRES | 1.73 | | |

Fruits et Légumes

Frais à "Prix
d'Escompte"

**PECHES
FRAICHES**
D'ONTARIO

PANIER 4 PINTES

\$1.89

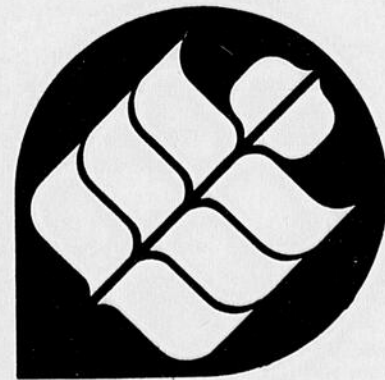


| | | | |
|--|------------|--|------------|
| Oignons jaunes D'ONTARIO, CELLO 2 LIVRES | .49 | Raisins rouges QUEEN, DE CALIFORNIE, LA LIVRE | .69 |
| Nectarines fraîches DE CALIFORNIE, GRS 80-89, LA LIVRE | .49 | Champignons frais CULTURE DU QUEBEC, CELLO 8 ONCES | .79 |

| | |
|--|-------------|
| Biscuits "Lido" METEO ET CARAMEL FORMAT 14 ONCES | .83 |
| Barres CHOCOLATS "CADBURY", ASST. FORMAT FAMILIAL 4 X 25 | .86 |
| Eau minérale "MONTCLAIR" BOUEILLE 30 ONCES | .49 |
| Biscottes "St-Honoré" "NATURELLES" FORMAT 8 OZ | .83 |
| Lait évaporé "CARNATION 2%" BOITE 16 ONCES | .34 |
| Margarine molle "LACTANTIA" FORMAT 1 LIVRE | .85 |
| Jus de raisins "WELCH" BOUT. 24 ONCES | .79 |
| Brevage "Bessey" ASSORTIS ENV. 6 X 7 OZ | .82 |
| Pâte de tomates "GATTUSO" BOITE 6 ONCES | .34 |
| Pain de viande "ROY-ALL" CANADIAN BOITE 12 ONCES | .78 |
| Saucisse Camp-Fire "BURN'S" BOITE 14 ONCES | 1.19 |
| Thon "Clover-Leaf" BLANC, ENTIER BOITE 7 ONCES | 1.21 |
| Vinaigre blanc "CANADA" CONT. 128 ONCES | 1.19 |
| Soupe aux légumes "CAMPBELL" BOITE 10 ONCES | .23 |
| Farine "Robin-Hood" SAC COTTON 25 LIVRES | 4.71 |
| Mélanges à pouding "ROBIN-HOOD" ASSORTIS, 9 OZ | .48 |
| Confiture "CANADIANA", FRAISES OU FRAMBOISES, PECTINE, 24 OZ | 1.24 |
| Beurre d'arachides "SKIPPY", CREMEUX CROQUANT 16 OZ | .91 |
| Sirop de table "CANADIANA" CONTENANT 32 OZ | .81 |
| Café moulu "MELITA", GOURMET BOITE 1 LIVRE | 4.92 |
| Thé "Salada" ORANGE PEKOE BOITE 60 SACHETS | 1.86 |
| Gâteaux "McCain" CONGELÉS ASST. 19 OZ | 1.51 |
| Nourriture POUR CHIENS, "GAINS BURGER" BOEUF, SAC 1 KILO | 1.43 |
| Mouchoirs "Scotties" ARC-EN-CIEL BOITE DE 100 | .37 |
| Sacs "Baggies" JUMBO BOITE 20 SACS | .75 |
| Eau de javel "Mix-O" CONT. 128 ONCES | .89 |
| Détergent liquide "WISK" BOUT. 1 LITRE | 1.73 |
| Jarres "DOMINION MASON" BOITE 12 X 16 OZ | 2.99 |
| Jarres "DOMINION MASON" BOITE 12 X 32 OZ | 3.39 |
| Shampooing "HEAD & SHOULDERS" BOUT. 175 ML | 1.55 |
| Huile pour bébés "BABY'S OWN" BOUEILLE 225 ML | 1.58 |
| Sel de bain "Softique" VERT 16 ONCES | 1.52 |
| Brosse à dents adulte CHACUNE | .53 |

UNE VRAIE AUBAINE
Jeux de plats
Garde-saveur
VALEUR \$2.39

**PRIX DE
LIQUIDATION 99¢**



provibec

PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 5 AU 10
SEPTEMBRE 1977, LES PRIX DES DENRES FRAICHES SONT
SUJETS A FLUCTUER.

**VOICI
VOS
EPICIERS
PROVIBEC**

Marché Général Inc.
1415 du Manoir, Isle-Maligie
Les Ent. E. Tremblay Inc.
445 St-Jude St., Alma
Saguenay Store Enr.
750 rue Price, Alma
Placide Collard
219 La Salle, Arvida
Marché Racine
244 Racine, Arvida
Camil Gagné
1025 rue Bagot, Bagotville
Marché Sirais
15, 28 Avenue, Forestville

Marché E.L.T.
455 Victoria, Bagotville
Marché Tremblay Enr.
66 rue Principale, Chambard
Léon Bélanger
942 Bailly, Chicoutimi
Wellie Côté
439 Racine E., Chicoutimi
Gérard Charost
452 Frodette, Chicoutimi
Fortin & Mérette
Rivière du Moulin
Arthur P. Drolet
Lac Bouchette

Camil Desbiens
803 Hébert, Desbiens
Laurier Guérin
303 Turgeon, N.-D. Hebertville
Marché Provibec
Biv. Gerald Harvey, Jonquière
J-Edmond Maltais
490 St-Jacques, Jonquière
Marcel Bouchard
70 Cabot, Kanogami
Raymond Bouchard
86 rue St-Famille, Kanogami

Epicerie D. H. Inc
87 Gauthier, Larouche
Jacques Savard
53 Dequen, Mistassini
Victor Boulianne
400 St-Cyrille, Normandin
Marcel Hudon
N.-Dame de la Dars
A. Simard & Fils
Biv. de la Baie, Port Alfred
Marché Banco Ltée
477 Simard, St-Ambroise

Marché Banco No-3
37 St-Joseph, St-Coeur de Marie
Fernand Tremblay
St-David de Faloudeau
Girard & Fils
242 Sac-Coeur, St-Felicien
Raymond Privé
Ste Hedwige, Co. Lac St-Jean
Eddy Lavoie
20 A Biv. St-Jean, Arvida
Côté & Frères
47 St-André, St-Jérôme

Charles Régnier
33 St-Georges, St-Jérôme
L. Lemieux & Fils Ltée.
169 Principale, St-Léon
Florent Lachance
574 Principale, St-Prime
Noël Darveau
2 du Moulin, St-Thomas
Boucherie Moderne
Châteaux-Durand
J. H. Boulianne
63 St-Marcellin, Escoumains